

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Transcription non éditée

632^e séance

Vendredi 3 juin 2011, à 10 heures
Vienne

Président : M. Dumitru Dorin Prunariu (Roumanie)

La séance est ouverte à 10 h 4.

Le **PRESIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Bonjour Mesdames et Messieurs les délégués. Je déclare ouverte la 632^e séance du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Ce matin, nous allons poursuivre l'examen du point 4 de l'ordre du jour, "Débat général". Nous allons commencer l'examen du point 5, "Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques", et le point 8, "Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquantième session".

Il y aura également deux présentations techniques ce matin. La première présentation sera réalisée par les États-Unis et est intitulée "L'éducation et l'espace". La deuxième présentation sera faite par le Mexique et est intitulée "Agence spatiale mexicaine".

Après la plénière, dans cette salle M1, le secrétariat vous parlera du projet de contribution de COPUOS à la Conférence Rio+20. Il s'agit du document 9. Cette information se fera en cinq voire dix minutes. Les délégués seront invités par la délégation mexicaine à la Rotonde avec la présence d'un astronaute malaisien, à l'inauguration d'une exposition.

De 15 h à 18 h dans la salle M1, il y aura une table ronde permettant de célébrer l'anniversaire du cinquantième anniversaire du COPUOS et ce panel sera modéré par M. Brachet. Les orateurs suivants s'exprimeront : M. Rao, M. Karl Doetsch, M. Vladimir Kopal, M. Ioanes Ortner, M. Philip Guidekens et j'espère que cette table ronde sera

intéressante et j'espère qu'il sera possible de discuter de la coopération entre notre Comité et les autres agences.

Débat général (point 4 de l'ordre du jour) (*suite*)

Le **PRESIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Mesdames et Messieurs les délégués, nous allons maintenant poursuivre l'examen du point 4, "Débat général".

Le premier orateur inscrit sur ma liste est le délégué de la Corée.

M. H. CHO (République de Corée) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Bonjour à tous. C'est un véritable plaisir pour ma délégation que de vous voir présider la cinquante-quatrième session de notre Comité. Je suis convaincu que grâce à votre efficacité, efficacité dont nous avons été les témoins l'année dernière, nous sommes convaincus que cette session sera couronnée de succès. Vous pouvez être assuré du soutien de ma délégation.

Monsieur le Président, cette semaine nous sommes en train de commémorer deux anniversaires historiques. Le cinquantième anniversaire des premiers vols spatiaux habités et le cinquantième anniversaire du COPUOS. Je pense que tous ces événements ont permis de repousser les frontières de l'action humaine et ces deux anniversaires ont ouvert une nouvelle ère, une nouvelle ère scientifique qui contribue à améliorer notre bien-être. Grâce aux activités spatiales, on a amélioré les prévisions météorologiques et les télécommunications et la gestion des catastrophes. Les avantages des technologies spatiales sont essentiels. Cela permet de protéger la vie et

Dans sa résolution 50/27 du 16 février 1996, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux termes de laquelle, à compter de sa trente-neuvième session, des transcriptions non éditées de ses sessions seraient établies à la place des procès-verbaux. Cette transcription contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations telles que transcrites à partir de bandes enregistrées. Les transcriptions n'ont été ni éditées ni révisées.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire de la transcription, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication au chef du Service de la traduction et de l'édition, bureau D0771, Office des Nations Unies à Vienne, B.P. 500, A-1400 Vienne (Autriche). Les rectifications seront publiées dans un rectificatif récapitulatif.



l'environnement et cela permet d'assurer le développement durable pour tous les pays.

Le Comité a joué un rôle essentiel. Il s'est attelé à la promotion de la coopération internationale et ce dès le début de cette ère spatiale. Depuis sa première réunion qui s'est tenue le 27 septembre 1961, le Comité a travaillé sur les questions techniques, sur les questions juridiques et le Comité a joué un rôle fondamental et a veillé à ce que l'espace soit préservé et soit utilisé à des fins scientifiques. Le Comité est l'enceinte principale permettant de discuter et de négocier de l'utilisation durable de l'espace.

Ma délégation se félicite de toutes les contributions réalisées par le Comité à cet égard au cours de ces dernières décennies.

Monsieur le Président, dans le cadre de cette commémoration nous devons absolument parler de l'avenir des activités spatiales. Les technologies spatiales peuvent constituer une solution et peuvent nous permettre de relever les défis qui nous attendent au XXI^e siècle. Cela étant, l'environnement spatial évolue très rapidement. Il y a de nouveaux acteurs, il y a de plus en plus de débris spatiaux et les activités spatiales sont de plus en plus diversifiées. Cela signifie que le défi est de plus en plus important, surtout lorsqu'il s'agit d'activités humaines sur le long terme dans l'espace. La coordination internationale est par conséquent essentielle.

Compte tenu de ce que je viens de dire, je pense que le moment est venu de discuter de la viabilité à long terme des activités spatiales. Il faut absolument veiller à ce que les avantages découlant des systèmes et des services spatiaux, que ces avantages soient partagés par toute la communauté internationale. Ma délégation estime que l'exploration et l'utilisation pacifique de l'espace n'ont rien à voir avec une concurrence entre les puissances spatiales et les autres nations. Bien au contraire, il s'agit d'une véritable coopération et le résultat de cette coopération est important pour la communauté internationale dans son ensemble.

Trouver un équilibre approprié entre le rôle de réglementation et le rôle de promotion du Comité permettra de renforcer notre coopération dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'espace.

Dans le cadre de cette session du Comité, nous avons quelques points de l'ordre du jour qui portent sur l'avenir, comme par exemple le rôle futur du Comité ou encore le fait de préserver l'espace pour une utilisation pacifique.

Ma délégation estime qu'il est très important que ces points soient inscrits à notre ordre du jour et

nous sommes convaincus que, grâce à des débats approfondis, cette session pourra être utilisée pour discuter de la voie à suivre à l'avenir dans le cadre de cette ère spatiale.

Monsieur le Président, je souhaiterais saisir cette occasion pour vous parler des efforts récents consentis par mon gouvernement aux niveaux national, régional et international, efforts qui s'inscrivent dans le travail du COPUOS. Ces efforts nous ont permis d'obtenir une expérience spatiale importante, nous ont permis de partager les bénéfices des technologies spatiales et nous ont permis également de renforcer la coopération scientifique.

En juin dernier, le premier satellite géosynchrone coréen, le satellite COMS, un satellite météorologique, a été lancé avec succès du Centre spatial guyanais en juin 2010. Nous disposons depuis avril 2011 d'informations météorologiques. Le lancement de COMS revêt une importance significative car c'est le premier satellite qui porte à la fois une image en couleur et une image météorologique en orbite géostationnaire. Plus tard cette année, nous prévoyons de lancer le satellite COMSAT-5 et ce satellite permettra de porter un radar synthétique capable d'exécuter toutes les observations journalières et les observations météorologiques.

Malheureusement, la mission coréenne qui a été annoncée lors de la session de l'année dernière, cette mission n'a pas atteint ses objectifs. Il y a eu une explosion 137 secondes après le lancement, lancement qui a eu lieu au Centre spatial de Naro dans le sud de la Corée. À l'heure actuelle, le Gouvernement coréen, en coopération avec notre partenaire russe, est en train d'analyser les détails afin de déterminer les causes de cette explosion.

En dépit de cet échec, les enseignements tirés et les compétences acquises de cette mission nous aideront à atteindre notre objectif, à savoir explorer et utiliser l'espace dans l'intérêt de toute l'humanité.

Dans nos efforts visant à renforcer la coopération internationale, la Corée a fourni des images satellitaires des régions frappées par des catastrophes naturelles. Au lendemain du séisme et du tsunami ayant frappé le Japon, les images satellitaires de la zone prises par le satellite COMSAT-2 ont été fournies à la Charte internationale.

En soutien à la coopération technique dans le domaine des applications spatiales, le Gouvernement coréen a organisé un programme de formation spatiale internationale, gratuitement, qui a permis de former 22 participants en provenance de 11 pays différents. Ce programme s'est tenu en

août 2010. Le deuxième programme aura lieu du 13 au 25 juin de cette année et il y aura 30 participants en provenance de 15 pays différents. Ce programme inclut des cours dans les systèmes satellitaires et une formation pratique sur l'exploitation des systèmes terrestres.

Compte tenu du fait que la coopération au niveau régional a un impact significatif et permet de promouvoir l'utilisation pacifique de l'espace, la Corée prévoit de poursuivre sa participation au programme Sentinelle-Asie et au programme de technologie satellitaire pour la région Asie-Pacifique.

En outre, la première réunion générale de la Fédération astronautique internationale et de son groupe régional pour l'Asie-Pacifique se tiendra en décembre à Daejeon en Corée. Nous espérons que ce groupe régional permettra de renforcer la coopération entre les sociétés universitaires dans la région Asie-Pacifique.

Monsieur le Président, ma délégation pense très sincèrement que l'utilisation pacifique de l'espace contribuera de façon significative à améliorer le futur de toute l'humanité.

Je souhaiterais conclure en réitérant le soutien de ma délégation à l'égard du COPUOS. Notre objectif est de faciliter la coopération internationale et d'atteindre nos objectifs communs, à savoir l'exploration et l'utilisation pacifique de l'espace. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie la Corée pour cette déclaration. La Grèce, vous souhaitez intervenir ? Je vais vous donner la parole lorsque nous en aurons terminé avec la liste des orateurs. Est-ce que vous êtes d'accord avec cette approche ?

M. V. CASSAPOGLOU (Grèce) [*interprétation de l'anglais*] : D'accord, Monsieur le Président, mais seuls les États doivent s'exprimer, pas les observateurs. Nous avons déjà eu une discussion hier, mais il y a un problème avec les observateurs. Donc, donnez la parole aux États et après j'interviendrai.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je donne la parole à la Thaïlande.

Mme N. PHETCHARATANA (Thaïlande) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Au nom de la délégation thaïlandaise, je voudrais vous féliciter pour ce cinquantième anniversaire du premier vol spatial habité et pour le cinquantième anniversaire du COPUOS. Je suis convaincue que sous votre houlette, cette réunion sera fructueuse et couronnée de succès. Je suis sûr que nous pourrons tomber d'accord sur la voie à suivre à l'avenir.

Je souhaiterais également saisir cette occasion pour remercier le secrétariat et remercier Mme Othman pour l'excellent travail réalisé dans l'organisation de cette réunion.

L'année dernière, la Thaïlande a coorganisé un atelier avec les Nations Unies sur le droit spatial. Cet atelier était intitulé "Activités des États dans l'espace à la lumière des nouveaux développements ; responsabilités internationales et mise en place d'un cadre de politique juridique national". Cet atelier s'est tenu auprès de l'Agence du développement spatial du Ministère de la science et des technologies et a pu bénéficier du soutien du Bureau des affaires spatiales de l'Agence spatiale européenne et de l'APSCO. Plus de 300 participants ont participé à cet atelier et dans le cadre de cet atelier, on a pu élaborer des recommandations essentielles.

En tant que membre d'APSCO, la Thaïlande se félicite des efforts consentis par la Chine. La Chine offre maintenant un programme de deuxième cycle sur les applications des technologies spatiales à l'Université de Bay Hang, l'Université de Ouhan et auprès de l'Institut des applications de télédétection en Chine.

Pour renforcer les capacités dans ce domaine, la Thaïlande envoie régulièrement des étudiants au Centre des Nations Unies pour l'éducation et les sciences spatiales de la région Asie-Pacifique à Déradoun en Inde.

Dans le domaine de l'information et des TIC, sous les auspices du Ministère de l'information et de la technologie, la Thaïlande a organisé une cérémonie à la station terrestre de SMMS à Bangkok. Ce projet est une collaboration entre l'Université Kazertsart, le Centre chinois pour les données satellitaires et les applications et la coopération. Cette station terrestre peut recevoir et peut traiter les données en provenance des satellites AJ1A/B est une partie du projet de plateforme de partage des données au titre de l'APSCO. Ce satellite sera important pour tous les pays de l'Asie-Pacifique qui participent au programme. Cela permettra également de contribuer à la gestion des catastrophes et à la protection de l'environnement.

Nous sommes convaincus que le SMMS et THEOS seront bénéfiques pour l'économie régionale et permettront de faciliter l'utilisation pacifique de l'espace.

En outre, la Thaïlande et APSCO ont ensemble organisé la 4^e réunion du Conseil de l'APSCO qui s'est tenue du 26 au 27 janvier 2011 dans la province de Chonburi en Thaïlande. Nous allons poursuivre notre collaboration avec APSCO, en particulier dans le domaine des satellites de haute résolution.

À part notre participation à APSCO, la Thaïlande s'est impliquée également dans d'autres activités réalisées par d'autres organisations, y compris le COPUOS, le GEO, le CEOS et l'APRSF, et nous collaborons également avec de nombreux partenaires. Les données obtenues des satellites d'observation terrestre ont été appliquées, l'objectif étant de renforcer notre viabilité dans tous les domaines, à savoir les domaines économiques, sociaux et environnementaux.

Les données satellitaires ont été bénéfiques dans le domaine de l'agriculture, des forêts, de la surveillance de l'environnement et de la gestion des catastrophes. Le Gouvernement thaï estime que le satellite THEOS est une application prioritaire car cela permet de surveiller, d'évaluer et de savoir quelles sont les zones qui ont été frappées par les inondations, mais cela permet également de prévoir et de prévenir les catastrophes telles que les inondations.

En outre, lors de la 5^e réunion ministérielle de l'ANASE sur les sciences et la technologie qui s'est tenue en décembre de l'année dernière, la Thaïlande a proposé un projet de coopération, projet visant à mettre en place un satellite d'observation terrestre de l'ANASE d'ici 2015. L'objectif étant d'appuyer le système d'alerte rapide pour la réduction des risques des catastrophes et afin de répondre aux changements climatiques dans l'Asie du sud-est. Les indicateurs seront très importants pour les pays de l'ANASE et cela permettra d'appuyer le cycle de gestion des risques. Nous devons disposer d'un système d'observation du climat et nous devons surtout disposer d'informations sur le climat fiables, d'informations de qualité afin de pouvoir prévoir, de pouvoir réduire et afin de pouvoir nous adapter aux variabilités et aux changements climatiques. Cela nous permettra également de mieux comprendre le cycle du CO₂.

Les mesures de succès incluront la création d'un centre de services satellitaires afin de fournir des données satellitaires sur une base opérationnelle, données qui seront utilisées à des fins de recherche conjointe tel que le système d'alerte des inondations, le système d'information des incendies de forêts, ou encore, le système de coordination et d'alerte en cas de catastrophe.

ASEANSAT peut être un fournisseur de données en temps réel et peut garantir la fourniture dans les temps de données de haute qualité et de haute fréquence.

Monsieur le Président, il est vrai que la Thaïlande a la chance de disposer du satellite THEOS, mais cela n'est pas suffisant. Nous avons utilisé RADARSAT, MODIS, et NTSAT. Nous

avons utilisé tout cela avec THEOS et notre objectif est de procéder à des cartographies en cas d'inondation et de disposer de données géospatiales.

Nous avons également présenté des demandes à d'autres organes disposant de satellites. La Thaïlande, avec son satellite THEOS, est prête à aider tous ceux qui en ont besoin.

Monsieur le Président, pour ce qui est de la promotion de l'éducation spatiale et des programmes de sensibilisation, la Thaïlande a organisé différents cours de formation, des séminaires, des ateliers et des conférences afin de sensibiliser la population. La Thaïlande a également utilisé les satellites de communication pour ce faire.

Il y a par exemple un projet sur l'apprentissage en ligne par le biais de satellites, apprentissage qui est réalisé dans l'École de Wong Klay Kang et qui est parrainée par le Roi thaïlandais. Il s'agit d'un projet en cours qui prévoit une éducation et qui couvre 3 000 écoles en Thaïlande et cela permet de fournir une éducation de haut niveau et des cours en langue étrangère pour les universités et pour les populations intéressées.

En conclusion, nous souhaiterions réitérer l'engagement de la Thaïlande à coopérer aux activités du COPUOS afin de renforcer le travail du Comité dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'espace. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie la Thaïlande pour cette déclaration. Nous allons poursuivre l'examen de ce point de l'ordre du jour et je vais donner la parole à l'Ambassadeur Boeck d'Autriche. Vous avez la parole, Monsieur.

M. H. BOECK (Autriche) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. C'est un véritable plaisir que de vous voir présider à nouveau nos travaux. Nous sommes convaincus que grâce à vos compétences et grâce à votre expérience nos travaux seront couronnés de succès.

Je souhaiterais également remercier le Bureau des affaires spatiales et sa Directrice, Mme Othman, et ses collaborateurs pour l'excellente façon dont cette réunion a été préparée.

Je voudrais également indiquer que nous nous félicitons des efforts qui ont été consentis dans la préparation du débat commémoratif et en particulier les discussions que nous avons eues hier. Je me félicite également d'avoir pu m'entretenir avec tous les astronautes qui étaient présents hier.

Cette année, malheureusement, nous assistons à de nombreuses catastrophes naturelles

dévastatrices. Il y a eu le séisme et le tsunami qui ont frappé le Japon il y a de cela quelques semaines et nous souhaiterions d'ailleurs saisir cette occasion pour transmettre nos condoléances au Japon.

Il y a également d'autres catastrophes naturelles qui ont frappé différentes régions dans le monde. Nous en voulons pour preuve le séisme de la Nouvelle Zélande ainsi que les inondations aux États-Unis, en Afrique australe ainsi qu'en Amérique latine. Ces événements tragiques continuent de nous rappeler que nous devons redoubler d'efforts afin d'améliorer nos capacités et afin de pouvoir nous attaquer aux conséquences négatives du changement climatique et des catastrophes naturelles et aux événements météorologiques extrêmes dans tous les pays du monde. En particulier, nous devons renforcer la résilience des pays en développement, nous devons renforcer leurs capacités afin qu'ils soient en mesure de prévenir les catastrophes, réduire les risques et atténuer les effets du changement climatique, car l'existence de certains pays est remise en cause par ces catastrophes.

L'Autriche a réitéré à plusieurs reprises que les technologies spatiales ont un potentiel très important lorsqu'il s'agit de réagir à ces catastrophes et lorsqu'il s'agit également de mettre en place des opérations de secours. C'est la raison pour laquelle l'Autriche est un des principaux bailleurs de fonds au programme ONU-SPIDER. Ce programme du Bureau des affaires spatiales des Nations Unies à Vienne constitue une valeur ajoutée concrète pour les communautés à risque. L'Autriche a dégagé des ressources humaines et financières et ce dès le début et l'Autriche continue d'appuyer l'ONU-SPIDER dans le cadre de l'exercice biennal 2010-2011.

Pour la mise en œuvre des activités d'ONU-SPIDER selon le plan de travail, l'Autriche a appuyé le programme en 2011 avec un montant supérieur à 200 000 €, et entre autres choses, ces fonds sont utilisés pour les activités et le renforcement des capacités et de sensibilisation, pour un soutien consultatif technique ainsi que pour une réponse aux urgences. Avec le soutien de l'Autriche, l'ONU-SPIDER est en train de travailler sur le projet concernant la cartographie pour une meilleure préparation aux urgences. Une réunion d'experts internationaux sur ce sujet va se tenir à Vienne du 5 au 6 juillet de cette année.

Depuis longtemps, les petits États insulaires en développement qui sont vulnérables, qui risquent de subir des catastrophes et des effets du changement climatique. Nous appuyons le projet SPIDER. C'est pourquoi nous avons financé plusieurs activités de suivi UN-SPIDER pour ces pays et d'autres pays aussi ont profité de l'appui

technique de UN-SPIDER. Des événements de formation et des ateliers sont prévus pour la région de l'Asie et du Pacifique, les Caraïbes ainsi que pour la région de l'Afrique. *[enregistrement inaudible]*

Depuis quatre ans, l'Autriche fournit un expert associé au programme SPIDER et nous avons l'intention de continuer à apporter notre appui à ce programme à l'avenir.

UN-SPIDER a fait des progrès pour la mise en œuvre de ce plan de travail, ce qui a bien été reconnu par la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies qui a pour cote A/RES.65/95 et qui a été réitérée par la résolution A/RES.65/264. L'Autriche, par ces résolutions, encourage les États membres qui n'ont pas encore annoncé leurs engagements à fournir tout l'appui nécessaire à UN-SPIDER, y compris un appui financier pour que UN-SPIDER puisse s'acquitter de sa tâche ambitieuse.

Nous saluons l'appui qui a été donné par les États membres à ce jour, à ce système SPIDER. En ce qui concerne le plan de travail pour l'année 2012-2013, nous voudrions que le rôle des bureaux d'appui soient accrus, de ce système SPIDER, pour ce qui est des activités du programme. Il s'agit d'un avoir précieux et UN-SPIDER devrait avoir un rôle de coordination plus fort pour pouvoir profiter des ressources existantes et des compétences du réseau qui est déjà en place.

L'Autriche continue à travailler avec UN-SPIDER. C'est une tradition pour nous. Nous appuyons les forums où l'on dialogue entre les pays en développement et les pays industrialisés dans le domaine des activités spatiales. C'est pourquoi je tiens à saluer le travail que font les équipes d'UN-SPIDER surtout Mme Mazlan Othman et M. Steveens pour leur efforts incessants quant à la mise en œuvre de ce programme.

Monsieur le Président, notre programme des applications spatiales en Autriche, l'ASAP, est une initiative du Ministère fédéral autrichien pour le transport, l'innovation et la technologie et ce programme est géré par notre agence de promotion de la recherche spatiale de l'Agence spatiale autrichienne. Un appel d'offre vient d'être fait récemment et nous attendons que l'on se manifeste pour des projets.

Dans le cadre de l'ASAP, plusieurs projets intéressants à l'aide au développement et SPIDER ont été financés au cours de ces dernières années. Je voudrais attirer votre attention sur un projet ASAP appelé "Observation mondiale des sols", le GMSM, dont le but est d'utiliser des données sur l'humidité des sols, données venant des satellites, et le projet est dans sa deuxième phase déjà depuis l'année

2010. Jusqu'au milieu de l'année 2012, ce projet devra permettre de développer des applications et des services, par exemple concernant les prévisions en matière de sécheresse ou de crues, en se fondant sur la chaîne de traitement des données et l'algorithme élaboré lors de la première phase.

Des études ont été déjà préparées en matière de crues, notamment en 2010, pour le Pakistan. Ce projet est financé avec une priorité ce qui permet aux activités de recherche et de développement de réagir dans le cadre du programme européen qui a pour titre "Observation mondiale pour l'environnement et la sécurité". Il faut dire que nous pouvons maintenant faire fonctionner le GMES avec une observation des sols et une cartographie rapide pour réagir aux catastrophes. Ce sont là les priorités.

Monsieur le Président, nous avons, en Autriche, le premier nanosatellite, le Bright TUKSAT-1. Il est en train de subir ses derniers tests, passe les tests de vibration et de l'environnement à l'Université de technologie de Graz. Ce projet a pour but d'étudier la variation de la lumière des étoiles massives lumineuses en utilisant deux nanosatellites autrichiens, en observant à deux longueurs d'onde. Nous avons une coopération avec le laboratoire de l'Université de Toronto, laboratoire pour les vols dans l'espace et l'Institut des études aérospatiales au Canada. Ce vaisseau sera envoyé par le lanceur d'un centre spatial indien à la fin de cette année, en 2012, et en 2013, deux satellites Bright canadiens et polonais suivront, ce qui représentera une constellation de six engins qui seront consacrés à la recherche dans l'astronomie.

En utilisant les données scientifiques de la constellation Bright, les astronomes espèrent pouvoir améliorer les théories concernant les grandes étoiles lumineuses et massives.

Dans le domaine de la recherche sur la microgravité, l'Université de Graz et l'Université de la Belgique intègrent le modèle de vol sous un contrat de l'ESA. Le but est de démontrer la formation des acides aminés qui sont les modules fondamentaux de la vie. Cette expérience sera effectuée dans la microgravité à bord de la Station spatiale internationale en 2012.

Monsieur le Président, l'Organisation européenne pour l'exploitation des satellites météorologiques, EUMETSAT, est cofinancée par l'Autriche pour un montant de 5,5 millions d'euros par an. Les préparatifs pour la troisième génération de METEOSAT se poursuivent et les capacités sont à améliorer pour ces satellites ce qui permettra à EUMETSAT de répondre aux besoins des États membres d'EUMETSAT. Les nouveaux satellites

apporteront une contribution importante aux activités d'observation, c'est-à-dire que l'on aura des variables climatiques essentielles ainsi que celles relatives aux radiances.

Monsieur le Président, les bandes de fréquences satellitaires sont de plus en plus occupées à cause des applications à bande large. Il s'agit donc de passer à des fréquences plus élevées. Le vaisseau spatial ALPHASAT sera lancé en 2012 par l'ESA et il fera plusieurs tests et portera des charges utiles. Le but est d'étudier les capacités des bandes des fréquences 40 et 50 GHz pour une exploitation commerciale future. Nous préparons aussi une station au sol pour des expériences dans le cadre d'un contrat avec l'ESA. Il s'agit de surmonter les problèmes posés par la météo.

Il faut dire que nous avons l'intention d'avoir un système de mesures spéciales pour la robustesse du signal. Un symposium aura lieu à Graz du 13 au 16 septembre prochain, ESA-Autriche-Nations Unies pour traiter des questions juridiques, réglementaires de gestion et techniques des petits satellites. C'est le troisième colloque qui se concentrera sur l'enseignement dans le domaine spatial. Cette année, l'on passera en revue les questions relatives aux satellites, les questions de financement et autres questions. Il s'agit aussi de dire que l'on abordera l'attribution des fréquences, la question d'enregistrement et les questions de la réduction des débris de l'espace.

L'initiative BSTI permet d'organiser des conférences régionales et d'avoir un programme pour les ingénieurs de l'espace. 80 participants venant surtout des pays en développement viendront probablement à ce symposium qui aura lieu à Graz.

Nous attachons en Autriche une grande importance à l'enseignement sur les questions spatiales. Notre agence spatiale est un moteur qui doit stimuler les étudiants surtout dans les universités. Notre agence aide les étudiants à profiter des possibilités de formation et d'arriver à trouver du travail en Autriche et à l'étranger, dans les centres de recherche spatiale. Il s'agit là de cours offerts par l'Université internationale spatiale, des bourses pour que les étudiants puissent participer au camp ainsi qu'au cours d'été d'Alpbach, où 60 étudiants européens se réunissent chaque année pour travailler pendant dix jours dans les Alpes autrichiennes. Ce cours d'été d'Alpbach est organisé par notre agence, coparrainé aussi par l'ESA, l'autorité spatiale nationale des États membres en coopération. La dernière fois ces cours avaient lieu du 27 juillet au 5 août et ont porté sur les missions spatiales nouvelles pour comprendre le changement climatique. Le but étant de mieux

comprendre le processus essentiel du système climatique mondial.

Le cours d'été Alpbach 2011 aura lieu du 19 au 28 juillet prochain et on y réfléchira au nouveau concept des missions nouvelles pour mieux comprendre les processus intervenant dans la formation des étoiles.

La Mission-X, "S'entraîner comme un astronaute", est une initiative mondiale lancée par la NASA et appuyé par l'ESA, le but étant de promouvoir une activité physique et des régimes plus sains pour les jeunes. De janvier à mars dernier, dix écoles autrichiennes ont participé à ce concours. Les équipes comprenaient des enfants de 8 à 12 ans, des exercices physiques étaient effectués et devaient devenir aussi forts que des astronautes. Après, les écoles ont reçu des prix. La classe autrichienne a reçu un prix lors d'une cérémonie Mission-X au planétarium à Vienne le 5 avril, ainsi qu'au Musée technique de Vienne le 12 avril dernier.

Monsieur le Président, l'Autriche est fière d'accueillir le 24^e Programme de l'Université internationale spatiale à Graz du 11 juillet au 9 septembre prochain. 120 étudiants du monde entier participeront à ce programme des études spatiales et des professeurs éminents donneront des cours. Nous trouvons ici des domaines spatiaux techniques et non techniques, des cours d'ingénierie, de science physique, d'applications satellites à appliquer aux sciences de la vie, à la politique et à la gestion.

Monsieur le Président, je vais terminer et je voudrais dire que le COPUOS et ses Sous-Comités méritent notre pleine attention ainsi que notre appui. Il est important, c'est dans l'intérêt de nous tous d'avoir suffisamment de temps pour examiner les questions de fond dont est saisi le Comité et dont sont saisis ses Sous-Comités pour doter le COPUOS des ressources dont il a besoin.

Je voudrais maintenant inviter toutes les délégations du COPUOS à venir dans une guinguette. Il s'agit d'une invitation du Ministère des affaires étrangères. C'est une invitation qui aura lieu le 8 juin prochain à 19 h 30. C'est la même guinguette très populaire où nous sommes allés déjà l'année dernière et j'espère vous y retrouver tous. Nous demanderons aux délégations intéressées de bien vouloir s'inscrire auprès de la délégation autrichienne ou bien auprès de la mission autrichienne. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Excellence, merci de cette déclaration faite au nom de l'Autriche. Je donne maintenant la parole au représentant de l'Iraq.

M. S. R. NAJIB (Iraq) [*interprétation de l'arabe*] : Merci, Monsieur le Président. Mesdames et Messieurs les membres du Bureau, permettez-moi de vous donner un aperçu des activités spatiales menées dans mon pays, et je vous dirai ce qui a été fait l'année dernière notamment.

Dans le cadre de notre Comité national de l'utilisation pacifique de l'espace, l'Iraq a eu à faire à des difficultés en ce qui concerne la situation causée par le changement climatique. Nous avons eu un problème de ressources en eau ce qui entraîne une détérioration des terres arables, ce qui entraîne davantage de tempêtes de sable et donc nous avons commencé à coopérer avec les ministères compétents pour organiser un atelier sur le rôle des applications spatiales et portant sur la désertification.

Cet atelier a permis d'avoir des informations et des données sur la désertification. Cela a permis aussi de faire un travail de coordination entre les institutions et en travaillant dans différents domaines. Nous utilisons aussi de nouvelles techniques pour observer l'avancée des déserts à partir de l'espace.

S'agissant de cette désertification et de la sécheresse dans notre pays, nous sommes en train de préparer des cartographies y relatives et ce en utilisant des images provenant de l'espace.

En ce qui concerne l'emplacement de la zone qui sera étudiée, cette zone se trouve au centre de l'Iraq, nous avons préparé des images d'archives et des cartes portant sur cette zone à étudier. Nous avons aussi dit quelles étaient les images à utiliser pour l'établissement des cartes sur la désertification. Il existe aussi un projet pour observer les tempêtes de sable et nous en avons maintenant beaucoup plus qu'auparavant de ces tempêtes. Le but est d'identifier les zones qui sont à l'origine de ces poussières et nous coopérons avec l'Université de Littlerok et d'Arkansas et nous utilisons des données spatiales et des données venant des radars qui s'y trouvent ainsi que des modèles mathématiques.

Il s'agira de mesurer aussi ces tempêtes de sable, étudier l'alchimie, comprendre la source et la nature de ces phénomènes. Il s'agit de renforcer les capacités, c'est très important quant à l'espace et donc il y a des ateliers régionaux et internationaux dans ces domaines et beaucoup de nos jeunes spécialistes ont pu participer au réseau islamique AZINT grâce au système et une évaluation de la situation hydrique a été faite. Nous avons créé une base de données pour ceux qui travaillent dans la technologie spatiale et ses applications. Nous avons ici tous les États membres du réseau et nous

profitons des compétences des États membres pour appuyer les projets.

S'agissant maintenant du renforcement des capacités grâce aux satellites, nous avons repris nos activités que nous avons commencées dans les années 1980, lorsque nous avons construit des satellites et je dois dire que nous avons déjà participé l'année dernière à l'atelier organisé en Autriche, grâce à la coordination du Bureau des affaires spatiales sur les nanosatellites ainsi que les microsattelites.

L'Ambassadeur de l'Autriche a déjà dit ce qui a été traité dans le cadre de cet atelier. Nous espérons d'ailleurs que le Bureau des affaires spatiales continuera son appui à l'Iraq afin que notre pays puisse participer au prochain atelier qui sera organisé cette année à Graz.

Une station au sol a aussi été construite pour pouvoir accueillir les images provenant des satellites ainsi que les données provenant des satellites. Nous traitons les images ainsi reçues dans cette station au sol. Il s'agit d'images qui proviennent de différents satellites. Nous traitons ces données de façon automatique en plus des données qui sont archivées. Ces données sont ensuite transférées aux autorités compétentes.

En ce qui concerne le GPS et le GIS nous sommes en train d'étudier un système national pour pouvoir l'utiliser dans les téléphones portables notamment et dans d'autres moyens de télécommunication.

Nous profitons aussi du CORS grâce à six stations réparties sur notre territoire. Il s'agit d'un réseau très important car cela permet d'étudier les coordonnées. Nous disposons d'images de haute résolution que nous avons reçues et qui nous aident aussi à faire des cartes notamment dans le domaine de l'irrigation et des terres arables. Nous utilisons des outils géodésiques grâce aux techniques GNSS. Nous avons pu ainsi préciser nos frontières avec l'Iran.

Il faut dire que la zone d'(??) est très importante. C'est pourquoi nous sommes en train d'étudier l'histoire de cette zone. Pour ce faire, nous utilisons différentes images, nous étudions sa population, les réserves en eau, etc. Nous avons des projets d'ingénierie aussi concernant cette zone. En ce qui concerne les ressources en eau, nous étudions le débit des fleuves par des stations qui sont dans notre pays le long des bassins de notre pays. Ces données ainsi obtenues sont transmises par satellite.

La superficie du Tigre et de l'Euphrate est aussi étudiée par des satellites. Il s'agit pour les pays d'avoir les infrastructures nécessaires pour

pouvoir gérer les catastrophes. C'est ainsi que nous avons créé un centre qui sera chargé de recueillir et d'analyser les données permettant de faire des prévisions météorologiques ce qui est en liaison avec le changement climatique. Nous sommes en mesure d'analyser les données liées aux séismes en Iraq ainsi que dans les zones voisines à notre pays.

Ce centre observe aussi les changements que subit l'environnement, les tempêtes de poussière et nous utilisons pour ce faire le système GIS. Ce centre trouve aussi les sources de données dont nous pouvons disposer et cela s'inscrit dans notre utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique.

Toutes ces informations peuvent se trouver sur internet. Nous coopérons avec le PNUD. Nous participons à tous les cours de formation qui sont offerts pour pouvoir gérer les catastrophes lorsqu'elles surviennent. Nous avons aussi une entité qui a commencé son travail. Il s'agit d'une entité qui doit gérer les catastrophes.

Monsieur le Président, permettez-moi de remercier le Bureau des affaires spatiales qui nous a beaucoup aidés pour renforcer nos capacités et qui nous permet d'atteindre les objectifs du Bureau des affaires spatiales. Nous espérons bénéficier de plus de coopération de la part de ce bureau aux niveaux régional et international d'ailleurs, afin que les données spatiales puissent être utilisées pour gérer des catastrophes pour pouvoir se préparer pour de futures catastrophes. Cela devrait nous donner un outil très précieux et efficace pour relever les défis, surtout dans le domaine d'une déperdition de ressources en eau dans notre région. Cela devrait nous permettre aussi de mieux gérer les terres agricoles.

Monsieur le Président, permettez-moi de saluer la Tunisie, nouveau membre du CUPEA, et nous saluons aussi les nouveaux observateurs qui ont rejoint le CUPEA. Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, Monsieur, de cette déclaration. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Marsan de Cuba. Vous avez la parole.

S.E. M. J. C. MARSÁN AGUILERA (Cuba) [*interprétation de l'espagnol*] : Je vous remercie, Monsieur le Président. Ma délégation se félicite de vous voir à la Présidence de ce Comité très important. Je vous souhaite le plein succès dans la direction de ses travaux et vous pouvez compter d'ailleurs sur nous pour que cette conférence soit couronnée de succès. Je tiens aussi à exprimer ma reconnaissance au Bureau des affaires spatiales, sa Directrice, Mme Othman, d'avoir si bien mené ce

Bureau l'année dernière, et je la remercie d'avoir organisé cette conférence.

Nous appuyons ce qui a été dit par l'Ambassadeur de l'Iran et de la Colombie au nom du Groupe des 77 et la Chine, et eu GRULAC.

Monsieur le Président, nous avons réfléchi au travail qui a été fait depuis 50 ans et nous voyons que les technologies spatiales ont de plus en plus d'impact sur le développement de l'humanité. Il faut dire que le COPUOS et le Bureau des affaires spatiales jouent un rôle important en ce sens.

En 2010, nous avons fêté le 30^e anniversaire du vol commun du cosmonaute soviétique Yuri Romanenko et le spationaute Arnaldo Tamayo Méndez. Nous nous associons à ce cinquantième anniversaire que nous avons fêté il y a quelques jours, pour ce qui est des anniversaires du CUPEA et du premier vol spatial habité.

Dans le cadre du programme SPIDER, il faut dire que nous souhaitons féliciter le Bureau des affaires spatiales ainsi que les pays qui ont créé des bureaux d'UN-SPIDER. C'est très important pour gérer les catastrophes.

Nous nous associons aux délégations qui ont félicité le Mexique pour avoir si bien organisé la VI^e Conférence spatiale des Amériques qui a eu lieu du 15 au 19 novembre 2010 à Pachuca. Nous appuyons pleinement la déclaration qui a été adoptée.

Nous saluons ce qui a été fait par l'Équateur qui a assuré le secrétariat *pro tempore* de 2006 jusqu'en 2010.

Il s'agit pour nous de profiter des possibilités spatiales pour nos activités économiques et spatiales. L'utilisation des satellites dans la météorologie et dans la surveillance de l'environnement est très importante. Cela nous a permis de prévoir les cyclones tropicaux et nous avons pu faire les diagnostics nécessaires et organiser mieux nos efforts ce qui nous a permis d'éviter des pertes de vies humaines.

Nous utilisons ces technologies spatiales pour détecter les incendies des forêts, le contrôle des maladies, la gestion des sols. Il s'agit de surveiller le changement climatique et de voir quels sont les facteurs qui contribuent à ce phénomène notamment pour ce qui est des applications qui sont liées au développement des sciences spatiales.

Monsieur le Président, malheureusement, en dépit des occasions que nous aurions à utiliser les technologies spatiales, il y a un danger, la course aux armements dans l'espace. Il faut réviser la législation internationale. Il faut en arriver à un

instrument juridique contraignant interdisant l'utilisation d'armes dans l'espace. Je pense que le COPUOS a un rôle essentiel à jouer en coordination avec la Conférence du désarmement et autres organes des Nations Unies.

Nous devons bénéficier d'une politique spatiale des Nations Unies, politique qui doit reposer sur les principes recteurs suivants : les activités dans l'espace doivent être des activités à des fins pacifiques et doivent être bénéfiques pour toute l'humanité. L'environnement spatial doit être utilisé de façon juste et responsable. Nous devons adopter une approche internationale et interrégionale intégrée en matière d'activités spatiales. Il faut que l'accès soit garanti à tous les États et que tous les États puissent explorer et utiliser l'espace à des fins pacifiques.

Il faut par conséquent réviser le cadre juridique sur l'espace. Il faut combler les lacunes existantes comme par exemple la définition de l'espace, les réglementations concernant les débris spatiaux ou encore l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace. Il faut établir clairement les responsabilités des gouvernements et des autres acteurs sur la scène internationale actuelle et future.

Dans ce contexte, ma délégation souhaiterait également dénoncer les manœuvres visant à réduire à une semaine la durée de la session du Sous-Comité des affaires juridiques. On ne peut pas utiliser des questions de procédures pour nous détourner du sujet essentiel. Il s'agit du manque d'intérêt politique des principales puissances occidentales qui ne souhaitent pas compléter la législation spatiale internationale. Nous souhaiterions réitérer notre condamnation au réseau de satellites espions qui existe dans l'espace. Ce réseau a été mis en place pour obtenir des informations et pour pénaliser les nations et non pas pour les aider. Cela contribue à générer des débris spatiaux. Nous sommes convaincus que nous devons préserver l'espace à des fins uniquement pacifiques, et c'est l'objectif primordial permettant de garantir la paix et permettant de garantir la survie de l'humanité, et les efforts du Comité sont essentiels pour atteindre cet objectif. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie Cuba pour cette déclaration. Je donne la parole à l'Algérie.

M. A.-S. KEDJAR (Algérie) : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, la délégation algérienne se félicite de vous voir présider cette session du Comité à laquelle nous souhaitons un plein succès. Elle tient également à exprimer ses remerciements au Bureau des affaires spatiales et à l'ensemble du personnel qui le

compose pour les efforts déployés dans la préparation de cette session.

La délégation algérienne adresse ses condoléances à la délégation du Japon et l'assure de sa solidarité suite au tremblement de terre qui a frappé ce pays ami et ses conséquences notamment sur les vies humaines. En cette triste occasion, le Japon a activé la Charte internationale qui a fait appel à une large coopération entre les agences spatiales et opérateurs de systèmes spatiaux pour la gestion de cette crise. C'est dans cette optique d'entraide et de coopération que l'Algérie inscrit ses efforts.

Monsieur le Président, l'Algérie suit avec un grand intérêt les questions examinées au niveau du COPUOS et de ses deux Sous-Comités, auxquels elle apporte sa contribution pour la promotion d'une activité spatiale au service du développement durable et du bien-être des populations.

La délégation algérienne considère nécessaire la définition et la délimitation de l'espace extra-atmosphérique et partant de l'espace aérien. Cette définition est d'importance eu égard à la problématique de la responsabilité des États qui exercent une activité spatiale de plus en plus croissante tandis que l'absence de délimitation de l'espace peut entraîner une ambiguïté juridique qui augmenterait les risques de différends entre les États.

Pour ce qui est de l'utilisation de l'orbite géostationnaire, elle confirme que le procédé "premier arrivé, premier servi" est inacceptable car pénalisant les pays en développement, d'où la nécessité d'un régime juridique qui garantisse un accès équitable aux positions orbitales, cela dans le respect des principes d'utilisation pacifique et de non appropriation de l'espace extra-atmosphérique.

Monsieur le Président, en 2010, l'Agence spatiale ASAL a poursuivi la mise en œuvre du programme spatial national dans ses différentes composantes, systèmes spatiaux, applications spatiales, formation recherche et coopération.

Concernant les systèmes spatiaux, les phases relatives à la réalisation du satellite d'observation de la terre, ASAT-2A, ont été couronnées de succès avec, pour corollaire, sa mise en orbite en juillet 2010. Le système spatial ASAT-2A fournit des images de résolution spatiale de 2,50 mètres en mode panchromatique et 10 mètres en mode multispectral.

Pour ce qui est des projets d'applications spatiales, s'appuyant sur l'utilisation de l'imagerie satellitaire, de la localisation et navigation par satellites et des systèmes d'information

géographique, de nombreux projets sectoriels de caractère aussi bien national que régional sont en cours et concernent notamment la préservation de l'environnement, l'évaluation et la prévention des feux de forêt, la lutte antiacridienne, la lutte contre la désertification ainsi que le cadastre des territoires steppiques et sahariens. Les secteurs des transports, de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire font également l'objet de la contribution de l'Agence spatiale algérienne.

L'ASAL a mis en place le centre des applications spatiales pour la prise en charge opérationnelle des projets d'application inscrits au titre du programme spatial national et l'impulsion d'une dynamique en matière de développement de projets applicatifs nécessitant le recours à l'outil spatial et ce grâce, notamment, à l'imagerie satellitaire fournie par ASAT-2A.

Pour ce qui est de la formation et de la recherche, ces actions se poursuivent cette année en vue du développement des ressources humaines dans les domaines des technologies spatiales et leurs applications ainsi que du renforcement des capacités nationales. Concernant la formation post-graduée, l'école doctorale des technologies et applications spatiales créée en avril 2007 a enregistré à fin 2010, 44 soutenances de magister réparties dans les options suivantes : instrumentation spatiale, télécommunications spatiales, optique et mécanismes de précision, traitement d'images et systèmes d'information géographique et enfin, informatique et télécommunications spatiales.

Monsieur le Président, la délégation algérienne considère important le renforcement de la coopération internationale dans le domaine spatial au bénéfice notamment des pays en voie de développement. Dans ce domaine, l'Algérie continue à renforcer ses liens avec plusieurs pays, entités régionales et internationales avec lesquels elle est liée par des accords et mémorandums d'entente.

C'est ainsi que l'Agence spatiale algérienne met en œuvre l'accord relatif au Programme des Nations Unies de prévention et de gestion des catastrophes majeures par l'outil spatial UN-SPIDER, signé avec le Bureau des affaires spatiales. Cet accord concerne l'installation à Alger d'un bureau d'appui régional. Ce bureau sis à la Direction régionale de la protection civile, DGPC, sera opérationnel au deuxième semestre de l'année en cours. Dans ce cadre, l'ASAL et la DGPC mettent en œuvre actuellement une convention qui les lie en vue de la formation, l'assistance technique et l'expertise dans les domaines de l'exploitation des images satellitaires et des systèmes d'information géographique.

Sur le plan régional, il y a lieu de noter la poursuite de la mise en œuvre du projet de constellation de satellites d'observation de la Terre pour la gestion des ressources africaines et de l'environnement initié par l'Afrique du sud, le Kenya, le Nigeria et l'Algérie. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT : Je remercie le Dr Kedjar pour votre déclaration au nom de l'Algérie. *[interprétation de l'anglais]* : Je donne la parole à l'Argentine. Vous avez la parole.

S.E. M. E. M. CURIA (Argentine) *[interprétation de l'espagnol]* : Merci, Monsieur le Président. C'est un véritable plaisir que de vous voir à nouveau présider nos travaux. M. Dumitru Prunariu, votre expérience et vos compétences contribuent grandement à la bonne tenue des travaux. Vous pouvez compter sur notre collaboration.

Nous souhaiterions également saluer la Directrice du Bureau des affaires spatiales, Mme Othman, et saluer toute son équipe, et surtout les remercier pour l'excellent travail réalisé et pour tous les documents dont nous sommes saisis.

Notre pays souhaiterait également transmettre ses plus sincères condoléances et sa solidarité à différents pays, le Japon, l'Australie, la Nouvelle Zélande, le Brésil, la Colombie et le Venezuela qui ont été frappés par de nombreuses pertes en vies humaines et des pertes matérielles qui sont le résultat des catastrophes naturelles qui les ont frappés.

Ma délégation souhaiterait également féliciter très chaleureusement par votre entremise tous ceux qui sont responsables de l'organisation de la cérémonie qui s'est tenue le 1^{er} juin, cérémonie de commémoration des 50 ans du COPUOS et des premiers vols spatiaux habités.

Dans le cadre de cette réunion, l'Argentine souhaiterait également souscrire à la déclaration qui a été faite par le Groupe des 77 et la Chine et par le GRULAC, par l'Iran et par la Colombie respectivement.

Monsieur le Président, la République argentine, par le biais de la Commission nationale des activités spatiales continue de mettre en œuvre le plan spatial national 2004-2015. J'ai le plaisir de vous annoncer que la semaine prochaine, le 9 juin exactement, nous allons lancer de la base de Vandenberg aux États-Unis, la mission satellitaire SAC-D-Aquarius. Cette mission satellitaire, réalisée conjointement avec la NASA et le Laboratoire de Choro JPL des États-Unis, est une mission qui est consacrée à l'étude de la circulation océanique, la détermination de la salinité superficielle marine et l'humidité du sol. Cette

mission aura à son bord des instruments qui ont été mis en place en coopération avec les agences spatiales du Canada, de l'Italie et de la France. Il y a déjà eu des essais environnementaux qui ont été réalisés auprès des installations de l'Institut national de recherche spatiale au Brésil.

Les informations que nous obtiendrons de ce satellite SAC-D Aquarius seront mises à la disposition de toute la communauté scientifique internationale et ces informations contribueront grandement aux études sur le changement climatique.

Je voudrais maintenant faire quelques observations sur des questions spécifiques. Premièrement, la mission satellitaires SAOCOM 1A et 1B. La CONAE, la Commission nationale des activités spatiales, est en train de développer deux missions satellitaires radar en bande L, SAOCOM, qui avec les quatre satellites COSMOS, SKYMED, RADAR en bande X de l'Agence spatiale italienne, composent le Système italo-argentin de satellites pour la gestion des urgences.

Au cours du dernier trimestre de 2010, nous avons procédé à une révision critique de la conception de la mission satellitaire et nous avons également procédé à l'annonce afin que la communauté internationale puisse présenter ses projets en utilisant les prestations de SAOCOM. Les projets sélectionnés seront annoncé au cours des semaines à venir.

Deuxième observation, le satellite argentino-brésilien d'observation des océans. Après l'annonce des présidents des deux pays, la CONAE, avec l'Agence spatiale brésilienne et l'INPE, ont commencé les réunions techniques correspondantes afin de mettre en place une mission satellitaire conjointe SABIA-Mar. L'objectif de cette mission est l'observation de la couleur des océans, la surveillance des côtes de ces deux pays et en particulier les exploitations pétrolières et halieutiques. La première réunion des usagers des deux pays se tiendra à Buenos Aires fin juin de cette année.

Troisième observation, je vais parler des activités de l'Institut des études spatiales Mario Gulich. Cet institut a poursuivi ses cours de formation de ressources humaines. L'Argentine et l'Italie sont en train de travailler ensemble pour créer un centre italo-argentin d'excellence pour les pays de notre région. En juin prochain, les premiers étudiants de master en applications spatiales pour l'alerte et la réaction rapide aux urgences vont commencer les cours. Nous avons également un deuxième groupe de boursiers qui inclut des boursiers en provenance du Chili et du Paraguay, le deuxième groupe de boursiers sont en train de

finaliser une année en Italie et récemment, nous avons également choisi un troisième groupe qui va commencer ses études en août prochain. Dans ce groupe, vous avez des étudiants argentins et vous avez également des boursiers du Chili, de l'Équateur, du Pérou et du Venezuela.

Monsieur le Président, vous avez pu constater que, dans les principaux projets dont je viens de parler, la coopération internationale constitue un pilier fondamental des activités spatiales en Argentine. Cette vocation de coopération est un outil d'intégration. Notre participation active à la VI^e Conférence spatiale des Amériques en est une preuve directe. Nous souhaiterions saisir cette occasion pour féliciter très chaleureusement le Mexique pour avoir réalisé avec succès la VI^e Conférence et nous souhaiterions dire au Mexique qu'il peut compter sur notre appui pour la concrétisation des objectifs de la Déclaration de Pachuca.

La création du groupe technique spatial consultatif composé par les agences spatiales et les instances gouvernementales en la matière des pays du continent, groupe qui a pour objectif de conseiller l'ACEA et les secrétariats *pro tempore* respectifs, la création de ce groupe permettra de renforcer la coopération régionale.

Nous souhaiterions également reconnaître le travail réalisé par l'Équateur et remercier l'Équateur qui a consenti de nombreux efforts et qui, avec énormément de dévouement, a mené à bien les travaux du secrétariat *pro tempore* de la V^e Conférence spatiale des Amériques.

La région a déjà identifié plusieurs projets communs. Nous avons utilisé les projets communs d'utilisation de l'information spatiale. En ce sens, je voudrais mettre l'accent sur les résultats fructueux obtenus dans le cadre de l'Atelier sur l'utilisation des technologies spatiales pour le développement durable des pays andins, atelier organisé par les Nations Unies, par l'Agence spatiale européenne et par la Bolivie, atelier qui s'est tenu à Cocha Bamba en octobre 2010. Cet atelier, qui a été accueilli, qui a été organisé par la Bolivie avec beaucoup d'efficacité, a permis la participation d'acteurs nationaux et a permis d'essayer de définir des solutions communes à des problèmes communs.

Nous souhaiterions féliciter le Bureau des affaires spatiales et l'Agence spatiale européenne pour leur appui et nous les remercions pour avoir également organisé ces ateliers qui visent, de façon particulière, les pays andins.

Monsieur le Président, la CONAE continue de diffuser et continue son rôle de formateur dans le domaine de l'utilisation des informations spatiales dans le cadre des urgences naturelles et

anthropiques. C'est la raison pour laquelle nous avons organisé un cours de formation pour le déclenchement de la Charte internationale. Ce cours a eu lieu à Caracas, a été coorganisé avec l'Agence bolivarienne de l'espace et nous avons également participé à une mission technique au Guatemala organisée par le Programme ONU-SPIDER.

Avec le campus Brésil du CRECTEALC et avec l'appui du Programme ONU-SPIDER, nous avons organisé à Rosario en Argentine, un cours de formation sur la sécheresse et la désertification, et ce cours était destiné aux experts d'Amérique latine.

J'en arrive maintenant à notre politique de renforcement et de création de capacités dans la région. En avril dernier, nous avons organisé un cours de formation sur l'application des informations spatiales à Serena au Chili, cours qui a été organisé conjointement avec l'Université de la Serena et le SIRENE de ce pays.

Afin de contribuer à l'utilisation de l'information spatiale pour la surveillance et la préservation des sites déclarés patrimoine mondial de l'humanité, nous avons organisé un cours de formation sur ce sujet, cours qui s'est tenu dans les Îles Galápagos d'Équateur, cours qui a été organisé conjointement avec la Direction des parcs nationaux et le Ministère des relations étrangères de l'Équateur.

Compte tenu du fait que la coopération avec d'autres régions avec lesquelles nous partageons les mêmes problèmes et compte tenu du fait que cette coopération nous permettra de mieux résoudre ces problèmes, nous avons intensifié notre coopération avec l'Afrique du sud. Nous fournissons les informations gratuites, informations qui proviennent du satellite argentin SAC-C, à l'Afrique du sud et dans différentes zones de l'Argentine. Avec des experts sud-africains, nous avons lancé une campagne d'étalonnage pour le satellite de ce pays, le satellite SUMBANDILA SAT.

En conclusion, Monsieur le Président, je souhaiterais remercier très sincèrement le Bureau des affaires spatiales et remercier l'Agence spatiale européenne qui nous ont permis d'organiser pendant le premier Prix international de l'eau du Prince Sultan Abdul Aziz du Royaume d'Arabie saoudite, d'organiser la deuxième Conférence internationale sur l'utilisation de la technologie pour la gestion des ressources hydriques. Cette conférence s'est tenue à Buenos Aires du 14 au 18 mars de cette année. Plus de 80 experts représentant plus de 20 pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique latine ont participé à cette conférence. Vous pouvez constater par conséquent,

Monsieur le Président, que nos activités de coopération au niveau international sont des activités qui se poursuivent et qui ne font qu'augmenter. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie l'Ambassadeur Curia pour cette déclaration. Je donne la parole au Nigeria. Vous avez la parole.

M. OHTANNI (Nigeria) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Ma délégation, à l'instar des délégations qui nous ont précédés, souhaiterait vous féliciter pour vos efforts et pour la façon dont vous dirigez les travaux du Comité. Vous les dirigez avec énormément d'efficacité et vous pouvez être assurés de notre soutien pendant cette session.

Nous souhaiterions également remercier la Directrice du Bureau des affaires spatiales, Mme Othma, et son équipe de collaborateurs dévoués pour l'excellente façon dont la cinquante-quatrième session du Comité a été préparée. Merci, Madame.

Nous souhaiterions féliciter également le Groupe des 77 pour les activités réalisées et nous souscrivons à la déclaration qui a été faite au nom du Groupe des 77 sur ce point.

Monsieur le Président, hier, nous avons écouté différentes délégations s'exprimer. Ces délégations sont revenues sur l'importance de cette commémoration des 50 années après le premier vol spatial habité, et des 50 années d'existence de notre Comité. Dans ces déclarations les délégations ont réitéré l'impact continu des technologies scientifiques et spatiales pour tous les pays, toutes les régions et bien sûr, pour toute l'humanité.

Dans ce cadre, je souhaiterais encore une fois féliciter tous les États membres. Féliciter le secrétariat du COPUOS et féliciter le monde en général pour tous les succès et les progrès engrangés jusqu'à présent, et pour avoir su utiliser le potentiel de l'espace au bénéfice de toute l'humanité.

Monsieur le Président, la délégation nigériane se félicite du travail réalisé par le COPUOS et par ses deux Sous-Comités qui ont œuvré pour renforcer la coopération internationale dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'espace. Il est tout à fait louable de constater que les deux Sous-Comités ont énormément travaillé afin de mettre en place un cadre international pour les activités spatiales, et ce au bénéfice de tous les États membres. Cette coopération est essentielle compte tenu des efforts internationaux qui sont réalisés pour réduire l'impact des objets

géocroiseurs et pour réduire les débris spatiaux et pour la viabilité à long terme des activités spatiales.

Le rôle du COPUOS dans la mise en œuvre des activités recommandées dans le cadre d'UNISPACE III, ce rôle ne peut être que souligné, surtout dans le domaine de la mise en valeur des ressources humaines et dans le cadre des programmes de sensibilisation. Ces activités ont permis de sensibiliser surtout les pays en développement, de les sensibiliser sur l'importance de l'utilisation de l'espace et des technologies spatiales pour le développement socio-économique.

Monsieur le Président, le Nigeria va continuer de jouer un rôle de chef de file dans la promotion de la coopération internationale dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'espace en Afrique. Nous allons continuer à participer activement au Congrès du leadership africain et à la constellation des satellites pour la gestion des ressources en Afrique qui sont les conséquences directes de la Conférence d'UNISPACE III.

Le Nigeria va également continuer à appuyer le Bureau de soutien régional africain d'ONU-SPIDER et le Centre régional africain pour l'éducation scientifique et technologique pour les pays africains anglophones, deux centres qui se trouvent au Nigeria.

Monsieur le Président, nous souhaiterions également féliciter notre pays frère, le Ghana, qui a créé le Centre scientifique de technologie spatiale du Ghana et nous nous félicitons de la contribution de ce pays, contribution qui s'inscrit dans les aspirations spatiales de l'Afrique et du Ghana. Nous souhaitons continuer à travailler avec le Ghana dans tous les domaines d'intérêt mutuel et nous espérons que le Ghana va bientôt devenir membre du COPUOS.

Nous souhaiterions également saisir cette occasion pour féliciter le Kenya, le Kenya qui se prépare à accueillir la 4^e Conférence ALC à Mombassa en septembre de cette année. Par le biais du programme mis en place par le Kenya sur une vaste consultation, la Conférence permettra aux pays africains participants y compris le Nigeria, leur permettra de renforcer leur collaboration et ensemble de tracer la voie future des activités spatiales et ce pour les pays africains et pour le continent dans son ensemble. Merci au Kenya.

Le Nigeria souhaiterait également féliciter l'Afrique du sud qui va accueillir le 62^e Congrès astronautique international à Cape Town en octobre de cette année. La Journée spatiale africaine permettra à chaque pays africain participant, y compris le Nigeria, leur offrira l'occasion de parler de leurs programmes spatiaux et leur permettra également, au plus haut niveau, de parler

de leur vision et de la façon dont l'espace peut contribuer à transformer l'Afrique et à améliorer la qualité de vie des populations africaines. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*]: Je remercie le Nigeria pour cette déclaration. Nous poursuivrons et espérons conclure l'examen du point 4 de l'ordre du jour cette après-midi.

Je voudrais également vous faire savoir que j'ai reçu une demande de la Directrice du Bureau des affaires spatiales qui souhaite s'exprimer devant le Comité ce matin. Par conséquent, s'il n'y a pas d'objections, je voudrais donner la parole à la Directrice du Bureau des affaires spatiales, et au nom du Comité, je l'invite à prendre la parole. Il n'y a pas d'objections. Je donne par conséquent la parole à la Directrice du Bureau des affaires spatiales, Mme Othman.

Mme M. OTHMAN (Bureau des affaires spatiales) [*interprétation de l'anglais*]: Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, au nom du Bureau des affaires spatiales, je voudrais vous souhaiter une chaleureuse bienvenue à la cinquante-quatrième session de ce Comité, et vous remercier pour l'occasion qui m'est donnée de m'exprimer devant le Comité et de vous parler du travail du Bureau des affaires spatiales au cours de l'année écoulée.

Monsieur le Président, c'est un véritable plaisir encore une fois de vous voir présider la session du Comité, et je suis convaincu que sous votre houlette, la session du Comité sera couronnée de succès. Je voudrais également souhaiter la bienvenue à Nomfuneko Majaja d'Afrique du sud et Raimundo Gonzalez du Chili, je voudrais leur souhaiter mes meilleurs vœux.

Vous pouvez également être assuré du soutien du secrétariat dans le cadre de cette session.

Hier, nous avons assisté au débat commémoratif et à la célébration du cinquantième anniversaire du Comité et du premier vol spatial habité. Je dois dire que nous avons ici atteint des jalons très importants et je dois dire que ces commémorations ont été véritablement remarquables. Félicitations, Monsieur le Président, pour l'excellente façon dont vous avez géré les débats commémoratifs.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, je vais maintenant très rapidement vous parler des aspects clés du travail réalisé par le Bureau dans le cadre de ses priorités opérationnelles et dans le cadre des réalisations escomptées pour 2011-2012.

Les responsabilités du Bureau à l'égard du Comité et de ses organes subsidiaires, ces responsabilités ont fait que le Bureau et le service de la section de recherche ont été pleinement impliqués au cours de l'année écoulée. Comme d'habitude, le Bureau a fourni tous les services nécessaires pour faciliter le travail du Comité, et lorsqu'on le lui a demandé, le Bureau a fourni une aide sur les questions de fond et sur les questions d'organisation.

La gestion du temps et des documents continue de constituer un défi unique pour le secrétariat mais je suis convaincu qu'avec votre aide, le Bureau des affaires spatiales continuera de répondre aux besoins évolutifs du Comité.

Au cours de l'année écoulée, le Bureau a continué de s'acquitter de ses responsabilités, des responsabilités du secrétaire général au titre des traités des Nations Unies sur l'espace. Pour ce qui est du Registre des Nations Unies sur les objets lancés dans l'espace qui se trouve auprès du Bureau, au cours de l'année écoulée, l'Algérie, la Chine, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, la Suède, la Malaisie, la République de Corée, la Fédération de Russie, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du nord et les États-Unis, ont présenté des informations sur leurs objets spatiaux au titre de la Convention sur l'immatriculation et la résolution 1721B.

Le Bureau souhaiterait également dire que plusieurs documents sont en train d'être traités par le biais du système de traduction et d'édition des Nations Unies et seront à votre disposition sur le site web dans toutes les langues officielles sous peu. Le Bureau va continuer à travailler avec les États membres et les organisations intergouvernementales afin d'appuyer l'immatriculation des objets spatiaux.

Pour ce qui est de la mise en œuvre des autres obligations du secrétaire général, le Bureau souhaiterait informer les délégations qu'il a reçu et diffusé des informations fournies par les États membres au titre de l'Article 11 du Traité ainsi qu'au titre de l'Article 5 de l'Accord sur le sauvetage. Cette information se rapporte aux objets spatiaux recouverts et concerne aussi les informations de ces objets en orbite. Elle a été diffusée aux États membres dans le cadre de la série A/AC.105.

Pour bien s'honorer de ses obligations, le Bureau observe les lancements et nous avons d'ailleurs une ligne téléphonique directe qui fonctionne 24h/24 pour répondre aux questions concernant la rentrée des objets spatiaux. Nous observons aussi l'observation des lancements et la chute d'objets spatiaux. Nous avons une ligne

téléphonique pour répondre aux questions y relatives et nous servons de point focal pour la rentrée des engins ayant des sources d'énergie nucléaires.

Le Bureau mène à bien des activités dans le but de promouvoir le régime juridique international et de mieux le comprendre, le régime concernant l'espace.

Nous avons organisé, avec le Gouvernement de Thaïlande, l'Agence spatiale européenne, GISTDA, un atelier concernant l'espace dont le titre est "Responsabilité internationale et cadre juridique politique". Cet atelier a eu lieu à Bangkok du 16 au 19 novembre dernier. Le rapport a été distribué lors de la cinquantième session du Sous-Comité juridique et est placé sur le site internet du Bureau des affaires spatiales.

Mesdames et Messieurs, utiliser davantage la science et la technologie ainsi que ses applications est une priorité du programme du Bureau portant sur les applications spatiales. Nous trouvons ici la gestion des ressources naturelles, l'observation de l'environnement, la santé, les technologies spatiales, la science spatiale, le changement climatique et la météorologie spatiale.

Pour répondre aux besoins émergents, le programme a lancé deux initiatives nouvelles. Il s'agit de l'initiative BSTI dont le but est d'appuyer les États membres à renforcer leurs capacités concernant la technologie spatiale fondamentale. L'initiative sur l'espèce humaine HSTI a pour but de renforcer la participation des pays en développement aux activités scientifiques à la Station spatiale internationale et ce dans des conditions particulières.

D'avantage de détails sur ce travail seront donnés par l'expert sur les applications spatiales lorsqu'il fera son intervention au Comité.

En ce qui concerne les mécanismes de coordination régionaux, j'ai le plaisir de vous informer quant à l'appui qu'à fourni le Bureau aux efforts entrepris pour préparer la 6^e Conférence des Amériques, nous avons fourni un appui financier pour les réunions organisées par le secrétariat *pro tempore* de 2006 à 2010.

Cette année, le Bureau appuie activement la 4^e Conférence du leadership africain sur la science spatiale et la technologie pour le développement durable qui aura lieu au Kenya en septembre prochain. Parallèlement à la Conférence, le Bureau organise un événement parallèle consacré à la technologie spatiale fondamentale, ainsi qu'un autre événement sur le droit spatial et la politique.

Dans l'Asie et au Pacifique, le Bureau a établi des relations plus étroites avec l'APSCO et

l'APRSAF. Il s'agit de mécanismes de coopération importants pour la région.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, je voudrais vous dire quelles sont maintenant les priorités pour ce qui est des biens publics pour les sciences et la technologie. Je vous parlerai de nos activités en 2011 et les plans pour 2011.

Il s'agit de renforcer les services GNSS ainsi que la compatibilité pour ce qui est du cadre de référence et de timing. Donc, le Comité sur les GNSS s'est réuni à Turin en Italie, du 18 au 22 octobre dernier sous la Présidence de l'Italie et de la Commission européenne au nom de l'Union européenne.

L'ICG a accepté l'invitation faite par le Japon pour accueillir la 6^e réunion à Tokyo du 5 au 9 septembre 2011 et l'ICG a noté aussi l'intérêt manifesté par la Chine pour accueillir la 7^e réunion de l'ICG en 2012. Le Bureau, en tant que secrétariat exécutif de l'ICG et forum des prestataires, aidera aux préparatifs de ces réunions ainsi qu'aux activités des groupes de travail.

Le Bureau prépare un programme sur les applications GNSS, l'accent étant mis sur les instruments nécessaires à l'initiative internationale pour la météo spatiale et afin d'intégrer aussi le programme GNSS au programme d'enseignement des centres régionaux pour l'enseignement des sciences et technologies spatiales affiliés aux Nations Unies.

Pour ce qui est des biens publics mondiaux, la mise en œuvre du programme UN-SPIDER se fait bien. Au début de cette année, il y a eu beaucoup d'activités dans le plan de travail 2010-2011. Il s'agit de renforcer le portail SPIDER. Il s'agit de fournir l'aide nécessaire aux pays qui le demandent, fournir des missions consultatives au Soudan et au Guatemala, et il s'agit aussi d'appuyer d'autres événements. Lundi prochain, nous allons avoir une réunion des donateurs UN-SPIDER et j'espère que tous les États intéressés y viendront.

Ce programme est financé surtout à partir de ressources extrabudgétaires en nature. Nous remercions l'Allemagne, l'Autriche, la Turquie notamment, pour l'aide apportée au programme à ce jour.

Il s'agit de pouvoir faire en sorte que ces engagements se poursuivent et que d'autres pays y participent aussi. Donc, le Bureau a envoyé aux 192 membres des propositions pour la mise en œuvre du plan de travail, mais pour l'instant nous n'avons pas eu de réponse favorable.

Nous avons envoyé une demande semblable pour un engagement par rapport à UN-SPIDER et

nous n'avons pas obtenu de ressources que nous attendions. Si nous n'avons pas d'appui financier pour SPIDER, nous serons obligés de réduire le plan de travail pour la période 2012-2013 et modifier les priorités des bureaux SPIDER, car il s'agit bien d'utiliser uniquement l'argent que l'on a sans oublier les bureaux régionaux. Cette question, on en parlera lors de la réunion des donateurs qui est prévue pour lundi prochain.

Je puis vous informer avec plaisir que nous avons inauguré en 2010, le bureau SPIDER à Beijing qui fonctionne bien et qui participe activement aux activités liées à UN-SPIDER. Ce bureau fournit aussi des avis consultatifs aux gouvernements qui le demandent.

Mesdames et Messieurs les délégués, le Bureau continue à coordonner et à renforcer la coopération interinstitutions pour les activités liées à l'espace au sein du système des Nations Unies, c'est-à-dire que nous organisons et nous servons de secrétariat aussi à la réunion interinstitutions des activités spatiales. Il s'agit là d'un mécanisme de coordination important du système des Nations Unies pour arriver à une meilleure coopération dans les activités liées à l'espace.

La trente-et-unième session de cette réunion interinstitutions s'est tenue à Genève du 16 au 19 mars 2011, organisée par le Bureau conjointement avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Le Bureau continue à avoir des activités destinées aux jeunes et au grand public.

À l'occasion du cinquantième anniversaire du Comité, à l'occasion du cinquantième anniversaire du premier vol habité dans l'espace, les services du Comité et son département de la recherche seront chargés d'organiser un certain nombre d'événements conformément aux demandes formulées par le Comité en 2010. Le Bureau a d'ailleurs déjà communiqué aux États membres le programme détaillé de ces événements.

Du 1^{er} juin au 1^{er} juillet, le Centre international de Vienne va accueillir une exposition sur le premier vol habité dans l'espace. Cette exposition se fait parallèlement à un groupe d'experts. Cela a été organisé hier. Le grand public pouvait y participer ainsi que les journalistes et les étudiants et il y a eu beaucoup de participants.

Le Bureau s'efforce aussi de promouvoir les aliments de l'espace en coopération avec le Service de restauration du bâtiment. Nous avons donc des échantillons de ces aliments. Du 1^{er} au 10 juin, le service de restauration va offrir des repas grâce aux recettes et aliments utilisés dans l'espace.

Nous allons d'ailleurs aussi publier un timbre de l'Administration postale des Nations Unies.

Le cadre stratégique proposé du programme sur l'utilisation pacifique de l'espace pour 2012-2013 a été approuvé par la 5^e session du Comité sur les programmes et la coordination qui s'est réunie au mois de juin 2010, ce qui fut avalisé par l'Assemblée générale par sa résolution adoptée en décembre 2010. Une copie de ce cadre stratégique du programme a déjà été transmise aux États membres du COPUOS. Ce cadre stratégique est la base du budget ordinaire du Bureau pour 2012-2013.

Dans ce contexte, je tiens à vous informer que le Bureau a le droit de présenter un budget dépassant juste un peu 8 millions de dollars. Nous l'avons présenté au CCQAB. On y trouve une petite augmentation pour couvrir les frais généraux que l'on n'a pas pu baisser. Nous avons aussi besoin de personnel supplémentaire car il y a beaucoup de travail à faire. Le Bureau va continuer à travailler avec les délégations pour trouver les moyens pour renforcer le programme pour mettre en œuvre toutes ces activités.

Le Bureau compte sur l'appui des membres du Comité et sur ses efforts à l'avenir pour pouvoir accroître à l'avenir nos ressources du budget ordinaire.

Le montant du budget ordinaire du Bureau reste au niveau modeste de 8 millions de dollars des États-Unis, et donc les contributions en nature, volontaires et en cash continueront de représenter un élément important pour la mise en œuvre du programme du Bureau, puisqu'il s'agit de deux tiers de tout le coût du renforcement des capacités et des activités de développement.

Depuis la cinquante-troisième session du Comité, l'Autriche, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, la Turquie, les États-Unis, ainsi que l'Agence spatiale européenne et la Fédération internationale d'astronautique, ont fourni des contributions en nature et en espèces sous forme de services d'experts et d'experts de haut niveau. Nous avons aussi profité des contributions en nature reçues des gouvernements et autres partenaires qui ont accueilli ou coordonné les activités avec le Bureau. Nous avons ici l'Argentine, l'Autriche, la Bolivie, la République tchèque, l'Égypte, l'Éthiopie, l'Allemagne, la Thaïlande, la Turquie, les Émirats arabes unis, l'Institut de recherche sur les systèmes de l'environnement, c'est-à-dire l'ESRI, ainsi que la Secure World Foundation.

Je saisis cette occasion pour remercier tous les gouvernements et toutes les institutions qui ont

apporté leur appui aux activités du Bureau des affaires spatiales.

J'en viens maintenant aux ressources humaines et notre capacité de travailler en fonction des résultats attendus dépend du personnel. Je voudrais vous dire que ce qui s'est passé dans la Section de la recherche est important. En novembre 2010, le Bureau a récupéré Mme Romana Kofler de la Slovénie, qui a bénéficié d'un congé de maternité depuis l'automne 2008. Mme Natercia Rodriguez de l'Afrique du sud a quitté la section, aussi pour un congé maternité à la fin du mois de décembre 2010. Sa fille est née le 22 janvier 2011. M. Jamchiv Gaziev de l'Ouzbékistan est passé au Bureau du Haut-Commissaire des droits de l'homme à Genève en décembre 2010. Nous lui souhaitons le plein succès dans ses fonctions. Mme Apelman en Australie travaille toujours au bureau du Directeur général de l'ONUV. M. Sheiri Shrafat de l'Inde a quitté Vienne à la fin du mois de janvier 2011 et dirige le bureau SPIDER à Beijing. M. (??) expert de la Turquie, s'est associé au système SPIDER au bureau à Bonn en octobre 2010 et nous remercions la Turquie de mettre à notre disposition cette personne.

Nous avons reçu deux nouvelles personnes des gouvernements du Japon et de la Chine. Mme Mika Oshia du Japon est venue travailler au Bureau des affaires spatiales le 2 mai 2011, et M. New Amin de la Chine y est arrivé le 23 mai 2011.

Je tiens à assurer le Comité que mon bureau est déterminé à travailler dans le domaine de la sensibilisation sur les questions spatiales et l'application des possibilités spatiales pour améliorer la vie des êtres humains, pour renforcer la capacité des pays en développement et surtout pour pouvoir bénéficier de ces avantages. Merci, Monsieur le Président.

Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques (point 5 de l'ordre du jour)

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie Madame. Mesdames et Messieurs les délégués, nous allons maintenant commencer à examiner la question 5 de l'ordre du jour, "Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques".

Le premier orateur sur ma liste est le représentant de l'Italie. Vous avez la parole.

Mme G. ARRIGO (Italie) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Cette année, l'Italie fête l'anniversaire, c'est-à-dire 150 ans d'unité. Hier, était notre Journée nationale et beaucoup de chefs d'États et de gouvernements,

y compris le Secrétaire général des Nations Unies ont été invités par notre Président en Italie pour célébrer cet événement.

Nous avons aussi fêté ces anniversaires dans l'espace. Un des modèles pressurisés fabriqué par l'Italie pour la Station spatiale internationale est arrivé à la Station pour accroître le volume pressurisé à des fins de stockage scientifique. Deux astronautes, Paolo Nespoli et Roberto Vitori, du corps d'astronautes européens ont travaillé à bord de la Station spatiale internationale et ils ont montré le drapeau italien pour célébrer la République.

Les commandants des deux équipes à bord de la Station, Dimitri Kondratiev de la Mission TM20 et M. Marc Kelly de la Mission STS134, au nom de tous les membres de l'équipage et au nom des États-Unis et de la communauté spatiale russe ont envoyé des messages de félicitations et de partenariat à l'Italie.

Monsieur le Président, il s'agit de garder l'espace à des fins pacifiques. Cela veut dire pour nous qu'il s'agit de renforcer nos connaissances spatiales, de coopérer dans le cadre des activités d'exploration scientifique, en assurant la présence de l'être humain, en arrivant aux retombées nécessaires au bénéfice des populations des pays pour un développement durable.

Dans ce cadre-là, permettez-moi de mentionner notre expérience la plus récente à bord de la mission STS134 qui est liée à notre astronaute Roberto Vitori. Il s'agit d'un projet international sur un spectromètre antimatière consacré à étudier les rayons cosmiques de haute énergie et nous allons la semaine prochaine faire une présentation concernant ce projet particulier.

Il y a huit expériences concernant l'environnement microgravité consacrées à l'impact de l'apesanteur sur le corps humain et vous pourrez voir ces détails sur le site internet ESA et ASI.

L'Italie, en tant qu'États membres de l'ESA, s'efforce de promouvoir fermement la coopération régionale et interrégionale avec ses partenaires nationaux et internationaux et ce par les missions d'applications scientifiques, par des activités intégrées, par des programmes éducatifs, des études, des recherches sur les questions liées à l'espace.

Monsieur le Président, il s'agit d'avoir les moyens pour maintenir l'espace à des fins pacifiques et donc nous nous efforçons de faire avancer les notions liées à l'espace ainsi que les principes pour une viabilité à long terme des activités spatiales pour l'avantage des générations futures et de toute l'humanité. Monsieur le Président, merci.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie la représentante de l'Italie. Je donne maintenant la parole au représentant de la Fédération de Russie. Est-ce qu'il y a d'autres délégations qui souhaitent prendre la parole au titre de cette question de l'ordre du jour ce matin ? Non, nous allons continuer et j'espère terminer l'examen de la question 5 de l'ordre du jour, "Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques", cette après-midi. J'invite les délégations qui souhaitent faire des déclarations de bien vouloir s'inscrire auprès du secrétariat.

Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquantième session (point 8 de l'ordre du jour)

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Mesdames et Messieurs les délégués, nous allons maintenant commencer à examiner la question 8 de l'ordre du jour intitulée "Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquantième session". Le premier orateur sur ma liste est le représentant du GRULAC, l'Ambassadeur Padilla de León.

S.E. M. F. PADILLA DE LEÓN (Colombie - GRULAC) [*interprétation de l'espagnol*] : Monsieur le Président, le GRULAC tient à remercier le secrétariat d'avoir présenté le rapport au Sous-Comité et nous tenons à réitérer que nous sommes convaincus que les traités et les principes des Nations Unies sur l'espace extra-atmosphérique contribuent à apporter un cadre juridique pour le développement des activités spatiales.

Nous pensons que les progrès rapides des connaissances scientifiques et les activités spatiales ont besoin d'un cadre juridique international adéquat qui garantisse l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique. Donc, ainsi, le GRULAC estime qu'il est nécessaire de modifier, de moderniser les traités des Nations Unies se rapportant à l'espace afin de renforcer les principes directeurs relatifs à la responsabilité des organisations gouvernementales et non gouvernementales dans ce domaine pour renforcer la sécurité de l'environnement spatial.

Monsieur le Président, s'agissant de l'utilisation de l'orbite géostationnaire et son caractère, le GRULAC tient à réitérer sa position, c'est-à-dire que c'est une ressource naturelle qui est limitée et qu'elle risque d'être sursaturée. C'est pourquoi nous estimons que son utilisation doit être plus rationnelle et tous les États doivent pouvoir y participer, leur donner la possibilité d'accéder à l'orbite géostationnaire et ce dans des conditions équitables en tenant compte surtout de la nécessité et des intérêts des pays en développement et de la

position géographique de certains pays pour ce qui est du respect des principes qui relèvent de textes normatifs de l'UIT et des décisions ainsi que des normes des Nations Unies.

Ainsi, afin d'assurer la viabilité de cela, le GRULAC estime que l'examen de cette question doit se poursuivre au sein de ce Sous-Comité par la création d'un groupe de travail ou d'un groupe d'experts intergouvernementaux nécessaire à cet effet.

En ce qui concerne l'examen et la révision possible des principes se rapportant à l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique, le GRULAC respectant les normes internationales, estime que l'activité réglementaire liée à l'utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace relève exclusivement du devoir de l'État quel que soit son niveau de développement social, économique, scientifique et technique, et que cela incombe à toute l'humanité.

Il s'agit de dire et de réitérer la responsabilité internationale qui est celle des gouvernements dans leurs activités nationales qui suppose l'utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace et il faut dire qu'il faut que ces activités spatiales soient menées pour le peuple et non pas contre leurs intérêts.

Sur cette base et en vertu du Cadre de sécurité relatif à l'application des sources d'énergie nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique approuvé par le COPUOS dans le cadre de sa cinquante-deuxième session, le GRULAC invite cette commission à procéder à une analyse juridique et à promouvoir les normes contraignantes afin d'assurer que toutes les activités menées dans l'espace soient régies par les principes de la conservation de la vie et du maintien de la paix. Il est nécessaire donc d'accorder davantage d'attention aux questions juridiques qui sont liées aux plateformes satellitaires qui ont des sources d'énergie nucléaires dans l'orbite terrestre, surtout pour prévenir son utilisation dans les orbites de la Terre, à la lumière des échecs et des collisions possibles et qui représentent un risque très grave pour l'humanité.

Monsieur le Président, le progrès rapide des activités spatiales et le fait qu'il y ait davantage d'acteurs dans ces activités, peuvent avoir des conséquences imprévisibles pour ce qui est des activités spatiales. Des problématiques telles que les traitements des débris spatiaux, l'utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace, entre autres, sont des questions qui sont déjà traitées sur le plan technique ce qui devrait être en fait accompagné d'un cadre juridique et politique adéquat.

Ainsi, le Groupe estime qu'il s'agit de coordonner les synergies entre le Sous-Comité scientifique et technique et le Sous-Comité juridique. C'est une coordination qui devrait être renforcée pour pouvoir mieux comprendre, pour accepter et pouvoir appliquer les instruments qui existent déjà, instruments juridiques des Nations Unies et il s'agit de développer des normes internationales qui puissent offrir un système juridique efficace qui prévoit aussi dans ce domaine la responsabilité des États.

Les pays membres du GRULAC sont d'ailleurs convaincus du potentiel que représentent les activités spatiales. C'est pourquoi le GRULAC estime que toutes les plateformes où l'on traite des questions liées aux activités spatiales doivent être renforcées, l'objectif étant de garantir des domaines dans lesquels les questions de tous les États puissent être traitées, examinées, et ce dans l'équité.

Compte tenu également des possibilités croissantes d'accès à l'espace de la part de différents acteurs, et compte tenu également des avantages qui découlent directement des activités spatiales, il est important de continuer à œuvrer pour en arriver à un cadre juridique, à un cadre transparent, prévisible et un cadre sûr pour ce qui est des activités spatiales.

En ce sens, le GRULAC souhaiterait dire ici qu'il est nécessaire de renforcer les activités du Sous-Comité des affaires juridiques. Cela permettra d'encourager la mise au point et l'élaboration d'un droit international de l'espace et de codifier ce droit.

Je voudrais maintenant faire des observations sur les critères d'optimisation des activités du Sous-Comité des affaires juridiques. À ce sujet, le GRULAC estime que la durée de deux semaines doit être préservée, car ce n'est que de cette façon que l'on pourra discuter des aspects futurs du cadre juridique des activités spatiales. Il est nécessaire également d'inclure dans l'ordre du jour du Sous-Comité toutes les questions en suspens, les questions juridiques, telles que la définition et la délimitation de l'espace, la situation et l'application des cinq traités des Nations Unies sur l'espace, ou encore l'examen des aspects juridiques des Lignes directrices sur la réduction des débris spatiaux, car ces sujets sont des sujets très importants. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*]: Je remercie la Colombie qui s'est exprimée au nom du GRULAC. Au nom du Groupe des 77, je donne la parole au Venezuela.

S.E. M. M. CASTILLO (République bolivarienne du Venezuela – Groupe des 77 et la Chine) [*interprétation de l'anglais*]: Merci,

Monsieur le Président. Je vais lire cette déclaration au nom de mon Groupe et au nom du délégué iranien.

Le Groupe des 77 et la Chine souhaiterait remercier le secrétariat pour ce point de l'ordre du jour. Nous souhaiterions également énoncer la position du groupe.

Depuis la création du COPUOS il y a de cela 50 ans, les activités spatiales se sont énormément développées et sont de plus en plus complexes. Beaucoup de progrès ont été réalisés mais il y a encore de nombreux problèmes à régler dans le cadre du cadre juridique de ces activités. En dépit de longs débats, aucun consensus n'a pu se dégager sur la question de la définition et de la délimitation de l'espace.

Le Groupe des 77 et la Chine estime qu'un résultat sur ces questions permettrait d'assurer une clarté juridique dans ce domaine, surtout dans le domaine du droit spatial. À cette fin, le Groupe encourage le Comité à redoubler d'efforts et le Groupe est également prêt à continuer à participer de façon constructive aux débats sur le fond.

Le Groupe des 77 et la Chine souhaiterait également féliciter le Président du groupe de travail sur la définition et la délimitation de l'espace, M. José Monserrat Filho du Brésil, pour le travail réalisé et pour avoir facilité les débats afin qu'un consensus se dégage sur la question.

Le Groupe des 77 et la Chine estime que des efforts beaucoup plus efficaces sont nécessaires afin que tout le monde comprenne bien l'importance du droit spatial et l'importance d'un cadre juridique lorsqu'il s'agit de réaliser des activités ou des programmes spatiaux. Le renforcement des capacités dans le domaine du droit spatial en particulier des pays en développement, le renforcement des capacités doit surtout intervenir dans le cadre de la coopération internationale.

C'est la raison pour laquelle le Groupe des 77 et la Chine demande un soutien majeur de la part du Bureau des affaires spatiales et des États membres. Il faut renforcer la coopération nord-sud et sud-sud afin de faciliter le partage des informations concernant le droit spatial.

Le Groupe des 77 et la Chine demande également au Bureau des affaires spatiales et aux États membres de faire en sorte qu'il y ait plus d'occasions de mettre en place des liens universitaires. Il faut qu'il existe des bourses sur le long terme, une véritable coopération avec les universités, les centres de recherche des Nations Unies et les autres institutions internationales et nationales qui s'occupent du droit

spatial avec les institutions des pays en développement.

Le Groupe souhaiterait également mettre l'accent sur les activités qui ont été organisées par le Bureau des affaires spatiales en coopération avec les pays hôtes. Les activités avaient pour objectif de renforcer les capacités dans le domaine du droit spatial. Nous souhaiterions également faire des observations sur la coopération régionale et internationale dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'espace.

Le travail réalisé par le Bureau des affaires spatiales avec des éducateurs et avec les représentants des centres régionaux de l'éducation, des sciences et technologies spatiales dans le domaine du droit spatial, avec les centres affiliés aux Nations Unies, ce travail devrait se concentrer sur la mise au point d'un programme dans le domaine du droit spatial.

Monsieur le Président, l'orbite géostationnaire est une ressource limitée et je pense que cette ressource a un potentiel important, un potentiel important surtout pour nos pays. Notre Groupe est préoccupé par le risque de saturation, risque qui menace la viabilité des activités spatiales dans cet environnement. L'utilisation de cette orbite doit être rationalisée et doit viser tous les États et ce sur un même pied d'égalité en tenant compte des besoins et des intérêts des pays en développement et en tenant compte de l'emplacement géographique de certains pays et en respectant les principes énoncés dans le cadre normatif et dans les décisions adoptées par l'UIT et autres organes pertinents du système des Nations Unies. Il faut accorder la priorité aux contributions des activités spatiales pour le développement durable et à l'obtention des objectifs de développement du millénaire.

Le Groupe des 77 et la Chine souhaiterait faire des observations sur l'utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace, en particulier en orbite géostationnaire et dans l'atmosphère d'orbite basse. Je pense qu'il est très important de discuter du problème des collisions potentielles des objets spatiaux en orbite, ou encore les incidents ou les urgences qui peuvent intervenir lors de la rentrée dans l'atmosphère de ces objets, et l'impact sur la surface de la terre de ces objets, et surtout la santé et la vie.

Il faut par conséquent être beaucoup plus attentifs à ces questions, il faut adopter des stratégies adéquates, il faut disposer d'une planification à long terme, mettre en place des réglementations. Il faut également tenir compte du Cadre sur la sûreté de l'application de l'espace.

Mon Groupe estime que le futur des activités spatiales dépend largement de la réduction des

débris spatiaux. Ce sujet est un sujet prioritaire. Il faut accroître la recherche dans le domaine de la modélisation environnementale des débris spatiaux et dans le domaine des technologies visant à protéger les systèmes spatiaux et les débris spatiaux afin de limiter la création de débris spatiaux supplémentaires.

Mon Groupe estime que le Sous-Comité juridique doit discuter des questions relatives aux débris spatiaux et doit contribuer de façon positive à ce qu'il y ait véritablement réduction des débris spatiaux. En ce sens, les efforts d'atténuation ne doivent pas porter à l'adoption de normes beaucoup trop élevées ou de seuils qui seraient nocifs et qui ne permettraient pas un renforcement des capacités des pays en développement.

Le Groupe estime que les Lignes directrices sur la réduction des débris spatiaux est un outil essentiel. Des études et des recherches devraient être réalisées afin de les améliorer et afin d'actualiser ces Lignes directrices en tenant compte des nouvelles techniques et des capacités en matière de détection et de réduction des débris spatiaux et ce conformément à la résolution 62/217 de l'Assemblée générale.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie pour votre déclaration au nom du Groupe des 77. Je donne maintenant la parole à M. Kopal de la République tchèque.

M. V. KOPAL (République tchèque) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, au nom de la délégation de la République tchèque, je souhaiterais faire quelques observations sur le point 8 de l'ordre du jour, "Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquantième session", Sous-Comité qui a été présidé avec brio par le représentant et le directeur d'APSCO.

Je voudrais commencer par dire que c'est un véritable plaisir que de vous voir cette année à nouveau présider nos travaux. Nos meilleurs vœux, Monsieur le Président, au cours de cette session anniversaire.

Nous souhaiterions également féliciter la Directrice du Bureau des affaires spatiales, Mme Otham, le secrétaire du Comité M. Niklas Hedman, et le personnel du Bureau des affaires spatiales qui nous aident dans le cadre de cette session et qui ont participé à la préparation de la session.

Monsieur le Président, nous savons que l'Assemblée générale des Nations Unies a réitéré dans sa résolution 65/97 du 10 décembre 2010 l'importance de la coopération internationale dans

l'élaboration de la primauté du droit, y compris l'élaboration de normes de droit spatial et leur rôle important dans le domaine de la coopération internationale pour l'exploration et l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques.

Cette idée a également été énoncée dans la déclaration qui a été adoptée à l'unanimité lors du débat commémoratif. C'est pour ces raisons que la République tchèque, pendant de nombreuses années, a appuyé la création et le renforcement d'une base juridique pour les activités spatiales. Notre délégation ira avec d'autres délégations afin d'asseoir la primauté du droit et afin de respecter le droit spatial.

Au cours de ces dernières années, nous avons assisté aux débats qui se sont tenus dans le cadre de trois groupes de travail du Sous-Comité. Premièrement, il y avait le groupe de travail sur le point de l'ordre du jour, "Statut et application des cinq traités des Nations Unies sur l'espace", groupe de travail qui a été présidé avec succès par le représentant de la Grèce et au cours de ces deux dernières années, en son absence, présidé par le représentant de la Belgique, M. Mayence.

Nous apprécions tout particulièrement le fait que l'on ait présenté un ensemble de questions comme base des débats. Je pense que ce document important spécifiait un certain nombre de questions relatives à l'Accord sur la Lune de 1979. Il s'agit du document A/AC.105/C.2/L.270, document qui a été élaboré conjointement par sept États parties à l'Accord sur la Lune. Le questionnaire du Président a également énoncé un certain nombre de questions, questions qui méritent un échange de vues approfondi et questions qui méritent également réponse.

Deuxièmement, le groupe de travail sur la définition et la délimitation de l'espace qui a été présidé avec brio par le Pr José Monserrat Filho du Brésil, a permis de discuter d'un vieux problème, tout en tenant compte des conditions actuelles. À cet égard, le Colloque organisé par l'IISL et par l'ECSL au début des travaux du Sous-Comité, ce colloque a permis de réfléchir à différentes questions. Le Président souhaite présente à la prochaine session du Sous-Comité des propositions concernant des solutions possibles à cette question. Nous ne pouvons que nous féliciter des efforts consentis par le Président à cet égard.

Le troisième groupe de travail, le groupe de travail sur la législation nationale pertinente pour l'exploration et l'utilisation pacifique de l'espace, groupe qui a été présidé avec brio par le Pr Marboe d'Autriche, ce groupe va pouvoir conclure ses discussions qui se déroulent pendant des années. Pendant la session du Sous-Comité, le groupe de

travail a examiné le projet de rapport préparé par la présidence en consultation avec le secrétariat et a suggéré un certain nombre d'améliorations dont il fallait tenir compte dans le texte final du rapport.

L'esquisse thématique des législations nationales en matière d'activités spatiales a été examinée dans le cadre du deuxième groupe de travail. Ce document, le document CRP.9, sera certainement utilisé par les États qui sont en train d'adopter une législation spatiale nationale et par les États qui entendent se lancer dans l'élaboration d'une législation dans un futur proche.

Ma délégation est tout à fait d'accord avec les recommandations du groupe de travail, il faut proroger son mandat pendant une année supplémentaire afin que ce groupe puisse pleinement s'acquitter de sa tâche. Cette prorogation permettra à ce groupe de discuter de l'élaboration de recommandations qui découleraient des efforts qui ont été consentis dans ce domaine depuis de nombreuses années. Et cela permettrait d'élaborer par conséquent le cadre connexe.

Ma délégation estime que l'élaboration d'un projet de résolution qui serait présenté à l'Assemblée générale des Nations Unies qui viendrait s'ajouter aux nombreuses résolutions et sur le concept d'État de lancement ou encore les résolutions de 2007 sur la pratique d'immatriculation des objets spatiaux, je pense que cela pourrait être la meilleure solution.

Monsieur le Président, je voudrais maintenant faire une observation qui a été discutée lors de la session du Sous-Comité. Mon pays, depuis de nombreuses années, a toujours appuyé l'examen du sujet des débris spatiaux au sein du COPUOS et au sein de ses deux Sous-Comités. Par conséquent, notre délégation a participé activement à l'élaboration des Lignes directrices sur ce sujet, Lignes directrices qui ont été élaborées par le Sous-Comité scientifique et technique.

Ces Lignes directrices ont constitué une étape importante qui s'inscrit dans le combat qui est le nôtre de réduire les débris spatiaux. Je pense que l'on doit, ce nonobstant, tenir compte du fait que cet outil est un outil tout simplement consultatif, un outil que les États peuvent utiliser ou que les organisations internationales peuvent utiliser de façon tout à fait volontaire dans le cadre de leurs propres pratiques en matière de réduction des débris spatiaux. Comme cela a été dit très clairement dans la section 3, ces Lignes directrices ne sont pas juridiquement contraignantes au titre du droit international. Par conséquent, ces Lignes directrices signifient qu'il n'y a aucune obligation à les respecter, et une violation de ces lignes directrices

n'engendrerait aucune obligation ou aucune responsabilité si des dégâts sont causés.

C'est pour ces raisons que ma délégation, en 2010, a présenté un document de travail intitulé "Examen des aspects juridiques des Lignes directrices sur la réduction des débris spatiaux". L'objectif étant de transformer ces Lignes directrices en un ensemble de principes qui seraient adoptés, non pas simplement pour le COPUOS, mais qui seraient adoptés par l'Assemblée générale. Les Lignes directrices du COPUOS, de cette façon, pourraient être intégrées dans une résolution spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies et cela ferait partie de la série des Principes des Nations Unies relatifs aux activités spatiales ayant été adoptés au cours des années 1980 et des années 1990.

Compte tenu de la longue pratique des Nations Unies concernant les ensembles de principes, l'ensemble de principes élaboré par le Sous-Comité en étroite coopération avec le Sous-Comité scientifique et technique et approuvé par le Comité et adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies, deviendrait un ensemble de principes internationaux et par conséquent un instrument international pour les débris spatiaux.

Le travail de ces ensembles de principes concernant les débris spatiaux serait par conséquent un autre sujet qui pourrait figurer à l'ordre du jour du Sous-Comité, parce que ces questions seraient discutées dans le cadre du plan de travail, et il pourrait y avoir coordination avec les efforts du Sous-Comité scientifique et technique.

Notre délégation espère par conséquent que les discussions sur l'inclusion de ce nouveau point à l'ordre du jour du Sous-Comité juridique, que les discussions vont se poursuivre dans le cadre de la cinquante-et-unième session de 2012. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie la République tchèque pour ces observations.

Nous allons continuer et espérons conclure l'examen du point 8 de l'ordre du jour, à savoir "Rapport du Sous-Comité juridique" cette après-midi.

Je voudrais demander aux délégations qui souhaitent s'exprimer de le faire savoir au secrétariat.

Mesdames et Messieurs les délégués, nous allons maintenant passer aux présentations techniques. Je voudrais demander aux présentateurs que les présentations techniques ne dépassent pas les 20 minutes. La première présentation sera

réalisée par M. Leland Melvin des États-Unis. Elle est intitulée "L'espace et l'enseignement".

M. L. MELVIN (États-Unis d'Amérique - NASA) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Je voudrais également remercier Mme Othman pour l'excellente table ronde qui a eu lieu lors du débat commémoratif. Cela a été un véritable plaisir et honneur que de participer à cette réunion.

Je voudrais faire savoir au Comité que, malheureusement, l'administrateur de la NASA n'a pas pu participer à nos travaux et il le déplore. Il souhaitait s'exprimer devant le Comité, mais malheureusement, il y a eu un changement opérationnel dans le calendrier de la navette Shuttle, il devait absolument être au Centre Kennedy pour le retour fructueux de la navette Shuttle.

En tant qu'administrateur de la NASA, chargé de l'éducation, c'est un véritable plaisir que de m'exprimer devant le Comité et de parler de l'éducation, de la NASA, de l'innovation et de la collaboration. Cela fait sept mois que j'occupe ce poste et j'ai participé à deux missions spatiales, et j'ai vu par conséquent ce que signifie l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques. J'ai compris ce que signifiait inspirer les enfants. Je suis arrivé à la NASA alors que j'étais diplômé en sciences et en chimie et en ingénierie, et j'ai travaillé à la NASA, au siège, pendant plus de 20 ans. J'ai travaillé également dans l'élaboration de programmes pédagogiques et ce programme permet aux enseignants d'être choisis en tant qu'astronautes.

Je pense que les résultats que nous avons obtenus sont très importants parce que je voudrais rappeler qu'il y a trois professeurs qui ont participé à des missions, qui se sont occupés de manœuvrer les robots et qui travaillaient exactement comme les autres astronautes. Qu'est-ce que cela montre ? Cela montre que ces enseignants disposent maintenant de capacités supplémentaires, ils peuvent inspirer leurs étudiants, leur parler de leur expérience. Je pense qu'inspirer les étudiants et les élèves, c'est essentiel.

Nous avons également mis en place une équipe à la NASA qui s'occupe des programmes pédagogiques, et nous essayons de voir comment avoir un impact sur l'éducation. Nous sommes en train de revoir, un petit peu, notre façon de procéder.

Je pense que vous savez tous ici, les délégués, les experts, les ingénieurs, les diplomates, vous avez tous une histoire, vous avez tous un passé et un avenir, et il est très important que tous les enfants que vous rencontrez comprennent comment est-ce que vous avez fait pour arriver où vous en

êtes maintenant. En tant qu'enfant, j'ai été obligé de faire preuve de créativité, parce que je ne disposais pas toujours des ressources pour acheter des jouets. Mes parents qui étaient tous les deux enseignants, m'ont montré comment est-ce que je pouvais construire des jouets seul, en utilisant mes deux mains tout simplement.

En tant que scientifique et en tant qu'ingénieur, je me suis rendu compte qu'il s'agissait de quelque chose d'essentiel. Il faut que nos enfants puissent construire, puissent apprendre à construire en utilisant leurs mains. Lorsque j'étais plus jeune, j'ai reçu comme cadeau une boîte qui me permettait de procéder à des expériences chimiques. Et tout d'un coup, il y a eu de la fumée dans notre salon. À ce moment-là, j'ai compris que pour ma vie c'était un véritable tournant, et j'ai compris que je voulais devenir un scientifique et que je voulais devenir un ingénieur. Je suis devenu expert en chimie et je suis après devenu un astronaute.

L'éducation était si importante pour ma famille que ma famille a veillé à ce que je comprenne que je pouvais faire tout ce que je voulais si je croyais en moi. Ici, vous avez une image qui montre ma participation à une mission. Regardez cette image et vous voyez que sur cette image, vous avez des Américains noirs, des Français, des Italiens, des Russes, des Allemands. La première femme qui a commandé une mission dans l'espace. Cela montre que nous tous, si nous croyons en nous, si nous faisons preuve de la détermination nécessaire, nous pouvons atteindre l'objectif que nous nous sommes fixé. Pourtant là, nous ne parlions pas la même langue, nous ne nous habillions pas de la même façon, nous ne mangions pas la même chose, et pourtant nous avons tous travaillé ensemble dans l'espace, parce que nous croyons en l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques.

Là, nous avons mangé ensemble, nous étions en train de manger ensemble après une journée de travail. Le Commandant en chef nous a invités et nous a dit, de toute façon, vous chargez des légumes et moi je charge de la viande. Lorsque nous sommes autour de la planète et lorsque nous tournons autour de la Terre et, alors que nous voyons tout ce qui se passe toutes les 90 minutes ou toutes les 45 minutes, nous étions en train d'organiser un dîner. Là j'ai compris une chose, en tant que civilisation, nous pouvons tout faire si nous y croyons.

La Station spatiale internationale est la preuve que l'on peut coopérer. La Station spatiale internationale est la preuve du futur que peut avoir l'humanité, du futur que peut avoir la civilisation. Il

faut par conséquent aller de l'avant. Il faut continuer à travailler avec cet objectif à l'esprit.

Qu'est-ce que nous avons fait dans le cadre de la NASA au niveau de l'éducation ? Nous avons lancé une initiative et vous avez des étudiants qui demandent des bourses, par exemple, auprès de la NASA et ces étudiants peuvent s'inscrire sur un site web, tandis que dans le passé ils devaient absolument se rendre auprès du centre. Donc, je pense que le fait d'avoir un site internet avec toutes les informations, permet véritablement aux étudiants, un jour, de devenir des ingénieurs et des scientifiques.

Nous avons également, l'année dernière, lancé un programme, "L'été de l'innovation", et le Président Obama a lancé lui-même cette campagne d'innovation. Nous souhaitons que tous les élèves, tous les écoliers, tous les étudiants, pendant l'été, aient l'occasion de voir ce que signifiait être ingénieur et être scientifique. Nous avons utilisé des thèmes spécifiques pour impliquer les élèves du secondaire. Une de ces expériences était d'utiliser la Station spatiale internationale afin de permettre aux écoliers de programmer des micro-robots dans l'espace.

Voilà ce que l'on peut faire pour permettre aux élèves d'avoir vraiment une activité pratique dans tous ces domaines intéressant l'espace. Il y a aussi le Festival américain de la science et de l'ingénierie qu'il faut mentionner et cela a été organisé à Washington et les élèves ont pu avoir la possibilité de construire des petits avions, de les tester dans des tunnels à air, et de faire des exercices d'ordre tout à fait pratique.

Ce qui nous intéresse c'est de nouvelles idées pour inspirer et motiver les jeunes à toutes ces questions de l'espace. Nous avons aussi invité une vedette du rap et il enseigne des sons par un système d'olographe. C'est un film qu'il est possible de projeter dans des lycées. Nous utilisons les services des sportifs, des footballeurs, des chanteurs, pour qu'ils puissent parler aux enfants, parce que ce sont des idoles pour les jeunes de toute façon. Ces personnes doivent représenter notre voix, notre science, pour les inspirer et les motiver.

Nous avons eu un Sommet sur l'innovation l'année dernière. Nous avons rassemblé beaucoup de personnalités pour savoir comment financer nos projets. Nous avons des problèmes budgétaires et donc il était très important d'avoir des partenariats stratégiques.

La NASA, de par son histoire, a toujours essayé, depuis le début, d'assurer les financements nécessaires à différents niveaux, mais nous ne pouvons pas le faire à l'infini. C'est pourquoi est-il très important d'avoir ces partenariats stratégiques.

Un de ces partenariats, nous l'avons avec la société Lego qui est connue du monde entier. Vous pouvez construire des maisons ou montrer un module Lego à un enfant, il sait tout de suite à quoi ça sert. Donc la langue n'est même pas nécessaire. Ces partenariats-là vont nous permettre de faire des choses extrêmement intéressantes. Il s'agit aussi de pouvoir construire des fusées avec les enfants. À l'avenir, nous allons essayer de faire cela dans le monde entier.

Voilà d'autres choses que nous faisons, c'est-à-dire que nous utilisons les services des différentes vedettes, des artistes. Voilà une artiste qui a une organisation qui s'appelle "Faire progresser les femmes". C'est une fondation. Dona Karen aussi a une fondation, une créatrice de mode. Tous ces gens nous permettent d'utiliser leurs studios à New York pour pouvoir sensibiliser les jeunes filles, les fillettes pendant les événements consacrés à la mode. Kelly Calman parle avec ces jeunes à partir de la plateforme spatiale de la Station spatiale internationale. Ils posent des questions, lui demandant comment elle est devenue une astronaute. Comment avez-vous fait lorsqu'on ne croyait pas en vous ? Lorsqu'on ne vous faisait pas confiance ? Beaucoup de questions lui sont posées. Voilà ce que nous faisons.

Le délégué de l'Autriche a dit précédemment les programmes de formation des astronautes, il a dit que des pays du monde entier y participaient. Si vous voulez connaître ce programme, il s'agit de vous connecter à l'adresse train-astronaute-international et vous aurez des détails concernant toutes ces questions.

Cet automne, nous allons avoir une très grande présence pour la conférence prévue en Afrique du sud. Nous allons, là aussi, avoir des étudiants, des élèves, les membres de la NASA, de l'ESA, des universités, le CNES de la France, la JAXA y participeront ainsi que l'Agence spatiale canadienne qui travaillent ensemble pour donner des cours de formation aux formateurs, aux pédagogues, grâce aux Lego, grâce à d'autres systèmes. Nous avons envoyé aussi une lettre à Wilfried pour qu'elle puisse aussi participer à cet effort.

D'autres activités peuvent être mentionnées aussi. Lors du lancement de STS-141, nous avons la Première Dame des États-Unis qui a appelé les différentes familles. Il s'agit surtout des élèves des écoles militaires. Nous avons invité leurs familles pour leur permettre de connaître le lancement d'une navette spatiale. C'est un programme qui a été couronné de succès.

Nous sommes en train aussi de prévoir quelque chose pour l'avenir. C'est un corps qui

s'appelle Inspiration Corps où nous utilisons les 8 000 fonctionnaires et 5 000 autres personnes qui devront aider les professeurs, les enseignants pour qu'ils connaissent davantage la technologie de l'espace, l'ingénierie aussi. Nous leur permettrons d'utiliser le réseau d'enseignement à distance car les professeurs doivent aussi bien comprendre les concepts assez difficiles. C'est là quelque chose d'électronique et peuvent être utilisés dans le monde entier.

Quel est notre cadre au sein de la NASA pour cette éducation, enseignement. Il s'agit d'employer, d'éduquer, d'engager et d'inspirer. Nous nous efforçons d'avoir accès à toutes les voies. Une seule institution ne saurait y arriver à elle toute seule. Notre administration s'efforce de voir quels sont les ministères qui peuvent participer à cette motivation pour les étudiants. Un rapport sera présenté au Président au mois de janvier et nous allons essayer de savoir quels sont nos points forts, dans quels domaines, pour essayer de démultiplier le résultat de cet élément-là.

L'éducation officielle donne 80% de possibilités d'apprentissage à l'enfant. Ses connaissances viennent à 80% de ce service-là. Il s'agit de savoir comment intégrer ici nos astronautes, les techniques, l'utilisation pacifique de l'espace pour que les élèves soient axés sur l'avenir. L'éducation formelle est très importante. L'éducation élémentaire, secondaire aussi. Il s'agit de faire en sorte que les élèves souhaitent s'engager dans les études scientifiques.

Pour ce qui est de l'emploi, il s'agit d'identifier les personnes qui pourront travailler dans les missions de la NASA à l'avenir. Il ne s'agit d'ailleurs pas seulement des missions de la NASA, mais des missions du monde entier.

Quel est le futur pour l'éducation de la NASA. Nous avons plusieurs activités qui seront menées à bien. Il s'agit d'appuyer les efforts d'amélioration STEM au niveau national, de voir quels sont les cours fondamentaux. On poursuivra ce que je vous ai expliqué tout à l'heure. Nous continuerons à avoir de nouvelles initiatives, des bourses, des charges utiles tout à fait pratiques que l'on pourra avoir devant soi. Il s'agira de coordonner tout le travail entre les agences fédérales.

Une des ressources que vous devez connaître c'est la suivante. Nous avons un certain nombre de ressources en ligne nasa.gov/education, par exemple. C'est un fichier pdf. Le guide sur les fusées. C'est très important. Vous pouvez le télécharger et voir comment il est structuré et présenté en fonction des différents groupes d'âges. Ce guide vous montre comment construire les

fusées, vous explique l'environnement spatial. On y trouve des renseignements sur Yuri Gagarine et sur les premiers vols spatiaux. Consultez ces ressources, elles sont extrêmement intéressantes et peuvent être utilisées par les éducateurs.

Voilà, c'est une de mes collègues, Tracy Cornwell, qui a participé à la classe STS-19 et elle est en train de regarder notre planète à partir d'une coupole qui a été ajoutée à la Station spatiale internationale récemment. Vous voyez cette vue fantastique que l'on a de la Terre. Tracy essaye elle aussi d'inspirer les générations futures et c'est un grand honneur pour moi que d'être ici aujourd'hui et d'avoir pu vous parler de tous ce que la NASA pourra faire pour motiver les enfants, les jeunes. Nous faisons partie de cette équipe-là. Je vous remercie, Monsieur le Président, de votre attention.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, M. Melvin, de cette présentation très intéressante et émouvante. Est-ce qu'il y a une délégation qui souhaite poser des questions ? Oui. M. Filho.

M. J. MONSERRAT FILHO (Brésil) [*interprétation de l'espagnol*] : Je vous remercie, Monsieur le Président. J'ai vraiment écouté avec une grande attention la présentation qui a été faite par l'astronaute américain, M. Melvin.

J'ai une question très importante à poser. Elle concerne un problème qui nous a beaucoup interpellés dans notre pays et je pense que cela intéresse aussi d'autres pays que ceux de l'Amérique latine. Comment organiser les cours de mathématiques pour les enfants ? Les mathématiques est carrément encore un fantasme, même aujourd'hui. Je pense que c'est un des obstacles majeurs à la carrière d'un scientifique. C'est justement les jeunes qui sont confrontés à ce problème de l'apprentissage des mathématiques. Au Brésil et dans d'autres pays d'Amérique latine, on nous a dit qu'il y avait un déficit de spécialistes et de professeurs de mathématiques parce que les jeunes ne veulent plus connaître les mystères des mathématiques.

Donc, un effort spécial est nécessaire dans ce domaine de l'enseignement spatial. Il s'agit vraiment de s'attaquer à ce problème. Je voudrais savoir comment le programme de la NASA intègre l'enseignement des mathématiques. Qu'en pense la NASA de cette question du problème des maths pour les jeunes ? Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant du Brésil d'avoir posé cette question. M. Melvin, est-ce que vous voulez répondre à la question ?

M. L. MELVIN (États-Unis d'Amérique - NASA) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président.

Lorsque l'on parle de la science et de la technologie, on parle de STEM et la lettre M représente le mot "mathématiques". Les enfants estiment que c'est quelque chose de très abstrait, effectivement. Ils ne comprennent pas les maths. Il n'y a rien de tangible dans les mathématiques. Ils ne peuvent pas faire le lien avec la vie pratique.

Au sein de la NASA, on essaye d'établir un lien entre cette abstraction que représentent les mathématiques et l'application des mathématiques à l'espace. Si vous prenez le site internet de la NASA, vous verrez que nous y avons des livres, des programmes qui aident les enfants à faire ce lien entre l'algèbre, par exemple, entre le calcul et le vol spatial, ce que représentent les mathématiques dans le vol spatial.

Le problème que nous avons aux États-Unis c'est que parfois les professeurs ne comprennent pas comment expliquer les mathématiques, comment les rendre pratiques. Ils peuvent comprendre une méthode, peut-être, mais peut-être que d'autres sont nécessaires parce qu'un élève ne comprend pas toujours une méthode, il faut peut-être avoir recours à d'autres méthodes.

Il s'agit pour nous d'aider les professeurs pour leur donner davantage d'outils pour qu'ils puissent expliquer les mathématiques. Il s'agit de faire en sorte que les élèves comprennent le lien entre les mathématiques et l'espace. Niel Tyson a dit que vous n'avez pas besoin d'être un spécialiste des mathématiques, mais si vous connaissez les mathématiques, vous pouvez ouvrir et comprendre les mystères. Ce qui est important c'est d'établir justement ce lien entre l'abstrait et le concret, de l'abstrait à l'application qu'ont les mathématiques dans la vie réelle. Vous trouverez toutes ces ressources sur la page internet de la NASA.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci, M. Melvin. Encore une question ? M. le représentant de la Grèce, vous avez la parole. Vous avez cinq minutes pour poser une question à M. Melvin.

M. V. CASSAPOGLOU (Grèce) [*interprétation de l'anglais*] : Merci. Je tiens tout d'abord à vous féliciter, M. Melvin. Nous voyons ici un astronaute de la NASA qui nous explique ce qu'il faut faire au niveau de l'enseignement. Il s'agit de pédagogie, qui est un terme grec d'ailleurs. Il s'agit de vraiment pouvoir être un bon pédagogue.

C'est la première fois que nous abordons cet aspect des activités de la NASA. Il y a 10/15 ans, le

CNES était le premier qui avait publié sous forme de bande dessinée, un petit manuel destiné aux enfants d'école élémentaire. Grâce à cet effort là, il a été possible de faire passer le message pour l'utilisation pacifique de l'espace. J'espère que l'année prochaine on pourra ajouter un slogan à la NASA, c'est-à-dire exploration et utilisation.

Je me souviens d'un jeu et Eisenhower avait pris une décision très sage, c'est-à-dire d'enlever des militaires les activités spatiales pour créer la NASA. D'ailleurs, je dois souligner que le Japon, il y a quelques années, a créé au sein de l'Agence spatiale japonaise, le volet enseignement auquel appartient aussi notre collègue qui est avec nous. Si cet effort pédagogique réussit, si c'est le résultat de l'exploration, alors c'est un succès pour toute l'humanité.

Je voudrais vous remercier, M. Melvin. Je vous remercie de nous avoir fait cet exposé qui était extrêmement intéressant.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, M. l'Ambassadeur de vos observations très pertinentes. Nous allons entendre maintenant la deuxième présentation. Il s'agit de M. Fermín Vázquez du Mexique qui va nous parler de l'Agence spatiale mexicaine.

M. F. R. VÁZQUEZ (Mexique) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. Il y a deux présentations. Une présentation simple et assez courte. Il s'agit du statut de l'Agence spatiale mexicaine. Ensuite, on aura un autre exposé.

Nous avons des activités spatiales depuis 1962, date à laquelle a été créée la Commission spatiale. Voilà comment a été créée notre Agence spatiale mexicaine. Elle a été créée sous son nouveau nom Agence spatiale mexicaine très récemment. Il y a une loi qui a été approuvée au mois d'avril 2010. Elle a été signée par le Président. Auparavant, elle a été approuvée par le Congrès, toujours en 2010. Le 30 juillet, cette loi est entrée en vigueur portant création de l'Agence spatiale mexicaine. Il s'agit d'un organisme centralisé qui est chargé de mener à bien les programmes de secteurs coordonnés avec le Secrétaire pour la communication et les transports, et le siège se trouve dans la capitale à Mexico.

Il s'agit de mener à bien le programme spatial mexicain grâce à l'application spatiale. Il s'agit de promouvoir le développement par les activités spatiales et renforcer les capacités du Mexique dans l'éducation, dans le domaine industriel, scientifique et technique. Il s'agit de promouvoir le développement des systèmes spatiaux, les technologies, les infrastructures nécessaires pour consolider et rendre autonome ce

secteur au Mexique. Il s'agit aussi de promouvoir la coopération internationale par des accords pour permettre au Mexique d'intégrer la communauté spatiale internationale. Notre but est de garantir et d'assurer l'intérêt du public, de protéger nos populations.

Nous avons un conseil des gouverneurs au sein de cette Agence spatiale mexicaine composé de 15 membres du Gouvernement, différentes institutions professionnelles, et des universités. En ce moment, nous réalisons des consultations, des tables rondes pour définir plus précisément notre politique spatiale. En septembre, le Conseil a été créé. Nous avons eu un forum de développement industriel, en octobre aussi. Et ensuite, un autre forum s'est réuni au mois de novembre dans le cadre de la Conférence spatiale des Amériques. On a parlé de son cadre juridique notamment. Il y a aussi un forum pour le développement scientifique. Il est consacré à la recherche. Il y a eu aussi un forum pour le développement des ressources humaines en janvier de cette année.

Il y a bien sûr des conclusions de ces quatre forums et nous allons aussi publier un manuel sur notre politique spatiale au Mexique. Nous avons déjà envoyé une invitation à la Directrice du Bureau pour qu'elle y participe et nous sommes persuadés que nous serons accompagnés lors de cet événement important. Nous espérons aussi qu'on aura des experts mexicains qui participeront à la conférence importante.

Quelles seront les mesures futures ? Le début des opérations. Il s'agira de nommer le directeur général et d'approuver encore notre programme national. Voilà le secrétariat technique avec les adresses qui apparaissent à l'écran, le téléphone. Vous avez l'adresse électronique pour contacter l'Agence spatiale mexicaine.

En tant que secrétariat *pro tempore* de la Conférence spatiale des Amériques, c'était un grand honneur pour moi que de vous présenter ces diapositives.

Voilà d'autres diapositives. Il s'agit de présenter maintenant le nouveau système satellite mexicain. Nous avons plusieurs satellites dans l'espace et nous sommes d'ailleurs en train de renouveler le système que nous avons. Le nouveau système s'appelle le MEXSAT. Ça n'a rien à voir avec une société du même nom. Nous avons besoin de ce satellite pour améliorer notre plateforme de communication, pour assurer notre sécurité nationale, aussi pour prévenir les situations de catastrophe. C'est aussi une possibilité pour réduire le clivage numérique.

Quels sont les besoins dans le domaine de la sécurité ? Il s'agit de pouvoir couvrir tout le pays,

y compris les zones du patrimoine national. Il s'agit d'assurer aussi une autonomie du système sous la direction du Gouvernement et assurer une communication entre tous les ministères et entités gouvernementales. Bien sûr qu'il s'agit aussi d'avoir un appui pour les situations de crise ou de catastrophes.

De quoi avons-nous besoin pour ce nouveau système ? Nous avons ici trois satellites géostationnaires, deux de communications mobiles qui sont en orbite, et un troisième pour les communications fixes et qui est en orbite. La charge utile, nous avons une bande L pour les services mobiles, des bandes KU et C pour d'autres liens et une bande KU pour les services fixes. Nous avons deux centres de téléporteurs et un réseau sur terre aussi, des terminaux et un enseignement pour ce qui est des satellites. Voilà ce que nous allons commencer l'année prochaine.

Voilà maintenant une maquette qui doit vous montrer comment doit fonctionner cette couverture par satellite de notre pays. Voilà aussi les services offerts par ce système. Il s'agit de fournir des services pendant toute la durée de vie utile du satellite. Nous avons différents services qui fonctionnent en même temps. Une couverture homogène concernant les données pour tout le pays. C'est une bande large qui est prévue ici pour le transport multimédia. Nous avons différents services qui sont prévus, GPS, internet, cartographie, courrier électronique, etc.

Une autonomie d'opérations est aussi assurée. Cela nous offre une plateforme de communications tout à fait moderne, d'avant-garde carrément. Voilà l'antenne, la dimension. Vous pouvez le constater ici. 22 mètres pour le déflecteur, les récepteurs peuvent être plus petits et avoir une meilleure capacité de transport d'ailleurs. La bande L, ici vous voyez comment cela est monté. On utilise de façon efficace, le spectre des fréquences. Il s'agit de pouvoir réduire ainsi la masse des satellites parce que c'est plus petit qu'auparavant.

Voilà l'adaptation des fréquences dans un système qui permet d'annuler certaines interférences des autres opérateurs. Cela donne une puissance plus grande à notre système.

Qu'est-ce que nous faisons avec d'autres satellites ? Il y a une entreprise SATMEX qui est mexicaine et un autre système MEXSAT. Vous voyez les différences montrées à l'écran. Nous y trouvons les capacités. C'est meilleur pour les usagers. Il y a les questions des terminaux, le poids des terminaux, une plus grande vitesse, une meilleure possibilité de vidéo, possibilité de reconfiguration, réutilisation des fréquences,

internet, emails, textes et c'est une meilleure norme pour les communications.

Voilà la configuration de ce réseau. Nous avons une précision 25° 2,2 MHz, cette couleur pour réutilisation. Nous avons ici un programme comportant des offres de la société Boeing. Ici, vous voyez différents paramètres, les données des satellites notamment. Voilà les noms de ces satellites fixes et des services satellites mobiles.

J'en ai terminé. Je vous remercie. Dans le cadre de la Conférence spatiale des Amériques, en tant que secrétariat *pro tempore* de la Conférence, nous travaillons depuis la Conférence de Pachuca et nous voulons remercier ici tous les pays qui nous ont aidés et qui ont participé à ces efforts.

Nous travaillons avec différentes institutions au Mexique, le CRECTEALC, notamment, et nous sommes en train de former trois équipes d'action grâce à l'expérience ici au COPUOS. Un groupe travaillera sur la santé, sur l'épidémiologie, en coordination avec le Canada, avec l'Agence spatiale du Canada. Un autre groupe travaillera sur la gestion des catastrophes avec le Bureau des affaires spatiales, le Guatemala et avec SPIDER. Le troisième groupe travaillera sur les technologies spatiales axées sur les petits satellites notamment. Nous pourrions vous indiquer quelques dates aussi. Un cours d'utilisation des radars par satellites sera organisé avec le Bureau des affaires spatiales à la fin de l'année. Cela sera organisé à Puebla et nous sommes prêts à coopérer avec le Chili. Cela a été évoqué dans le cadre de la VIe Conférence spatiale des Amériques. Nous travaillons avec les directeurs des différentes agences spatiales pour arriver à ces réunions de travail.

Nous allons également organiser des séminaires régionaux sur la politique spatiale et sur les changements climatiques. Nous organiserons également un séminaire sur l'espace et les TIC. Nous avons également l'intention, de la part du Costa Rica, de financer un séminaire. Nous n'avons pas encore reçu de confirmation, mais dès que nous aurons des informations supplémentaires, nous vous inviterons tous à y participer. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie M. Vázquez pour cet exposé. Je voudrais maintenant faire savoir aux différentes délégations notre programme de travail pour cette après-midi.

Nous reprendrons nos travaux à 15 heures et à 15 heures et espérons, concluons l'examen du point 4, "Débat général", le point 5, "Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques", et le point 8, "Rapport du Sous-

Comité juridique sur les travaux de sa cinquantième anniversaire session”.

Après la plénière, il y aura 3 présentations techniques. La première présentation sera réalisée par la Suisse. La deuxième par un représentant de la Fédération de Russie. La troisième par un observateur de l'Association pour la Semaine mondiale de l'espace.

Ce soir, il y aura une réception qui se tiendra à 18 heures au restaurant du VIC. Il y aura également une autre réception à 19 heures, organisée par la Fédération de Russie et qui se tiendra à la mission permanente.

Avez-vous des observations à faire ? Ce n'est pas le cas. Nous allons maintenant lever la séance et je voudrais donner la parole au secrétariat qui va vous parler du CRP.9. Après, tous les

délégués sont invités par le Space Food Tasting. Donc, goûtez l'alimentation spatiale et vous bénéficierez de la présence d'un astronaute malaisien.

À 14 heures, dans cette salle de conférence, il y aura une discussion spéciale sur la coopération entre le COPUOS et l'IAF, et cette discussion aura comme modérateur, M. Gérard Brachet.

La séance est levée.

M. N. HEDMAN (Secrétariat)
[interprétation de l'anglais] : [partie non traduite].

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais] : [partie non traduite].*

La séance est levée à 13 h 8.